

## Cancre de la classe et fière de l'être

*En dépit des grandes richesses de son  
sol, l'Algérie ne cesse de s'enliser.  
Son PIB par habitant en dit long*



### Conseil provincial de l'USFP à Fès Session feu Abdelouahed Radi

Le secrétariat provincial de l'USFP à Fès tiendra, ce samedi à 16h00 au siège local du parti, son Conseil provincial, session feu Abdelouahed Radi. L'ordre du jour de cette session, sous la direction de Mohamed Infi, membre du Bureau politique, et Jaouad Chaïk, secrétaire provincial-Fès, comporte le rapport politique du délégué du Bureau politique, le rapport du secrétariat provincial, la fixation de la date de la tenue du 7<sup>ème</sup> Congrès provincial, la constitution et la structuration de la Commission préparatoire.

### Amir Ohana Israël devrait reconnaître la marocanité du Sahara

Le président du Parlement israélien, la Knesset, Amir Ohana, a affirmé, jeudi à Rabat, que l'Etat d'Israël devrait aller de l'avant pour la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. "Je l'ai dit avant et je le redis maintenant, en tant que président de la Knesset, très clairement: Israël devrait aller de l'avant vers cet objectif de reconnaissance de la marocanité du Sahara, tout comme notre allié le plus proche, les Etats-Unis d'Amérique", a déclaré à la presse M. Ohana, à l'issue d'un entretien avec le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami.

# Le soutien du Cap-Vert à l'intégrité territoriale du Maroc

## *Une position cohérente avec le droit international*



En reconnaissant l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, et le plan d'autonomie présenté par le Maroc pour le règlement du conflit autour du Sahara marocain, le Cap-Vert a pris une position cohérente avec le droit international, notamment avec la Cour internationale de Justice, (CIJ), a affirmé le député et avocat cap-verdien, Hélio Sanches.

"Le Cap-Vert, en reconnaissant l'intégrité du Royaume du Maroc et le plan d'autonomie présenté par le Maroc, a pris une position cohérente avec le droit international, notamment avec la Cour internationale de Justice, (CIJ), et les positions de l'Organisation des Nations unies", a écrit M. Sanches, qui a été candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2021 au Cap-Vert, dans une tribune publiée mercredi dans le journal local "Expresso Das Ilhas".

La position du gouvernement du Cap-Vert, constitutionnellement compétent pour conduire la politique étrangère du pays vis-à-vis du Sahara marocain, est correcte, cohérente, répond aux aspira-

tions des Sahraouis et s'inscrit dans l'évolution de ce processus, dans le cadre des Nations unies, a-t-il souligné.

Ainsi, la position actuelle du gouvernement cap-verdien, qui est conforme à la nouvelle approche des Nations unies sur le Sahara marocain, n'est pas isolée, au niveau international, car elle rejoint les positions de la quasi-totalité des pays africains, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Europe, à savoir l'Espagne, l'ancienne puissance coloniale, a fait savoir M. Sanches.

Il a, dans ce sens, indiqué que "la décision du gouvernement ne viole pas la Constitution du Cap-Vert, d'autant plus que la reconnaissance des Etats, en droit international, est une décision politique et souveraine de chaque Etat".

La reconnaissance de l'intégrité territoriale du Maroc, y compris le Sahara marocain, qui marque une "nouvelle ère", avec l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays et, surtout avec l'installation d'un consulat à Dakhla, au Sahara, est une décision politique majeure, de compétence constitutionnelle exclusive du gouvernement

légitime de la République du Cap-Vert, qui dirige la politique étrangère du pays, et doit être respectée par tous, y compris les autres organes de souveraineté, a-t-il poursuivi.

"Avec cette reconnaissance, le gouvernement du Cap-Vert et sa diplomatie ont fait un pas important dans sa réaffirmation en tant qu'acteur attentif de la politique internationale, en s'alignant sur les meilleures pratiques des relations internationales, et les principes de la démocratie et de l'Etat de droit, et de la Résolution 1754 du Conseil de sécurité des Nations unies, en contribuant à la paix et à la sécurité en Afrique et en renforçant les relations de coopération avec le Royaume du Maroc, dirigé par SM le Roi Mohammed VI, ami du Cap-Vert et du continent africain", a précisé le député de l'Assemblée nationale du Cap-Vert.

Il a, par ailleurs, estimé que "l'Union africaine, contrairement à certaines déclarations récentes, n'a aucune légitimité pour intervenir et faire de la médiation dans la question du Sahara car elle a reconnu ce territoire comme membre, en

violation de sa propre charte constitutionnelle, alors qu'il y avait encore un différend avec le Maroc".

"Ainsi, en prenant position pour l'une des parties, cette organisation a été partielle et, par conséquent, n'a aucune légitimité pour intervenir dans ce processus en tant que "médiateur". En outre, la vague de "gel" de la reconnaissance de la RASD et le soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc constituent un véritable discrédit pour cette organisation et la preuve de son échec total sur la question du Sahara", a fait noter Hélio Sanches, également professeur de droit international à l'Université catholique de Louvain (Belgique).

"Pour la CIJ, il ne fait aucun doute que le Sahara fait partie intégrante du Maroc", a-t-il dit, rappelant qu'avec l'assentiment de la CIJ, le Maroc, à travers le défunt et visionnaire SM le Roi Hassan II, a mené l'historique "Marche Verte" en 1975, qui a abouti à la récupération du Sahara et au retour de ce territoire à sa mère patrie, le Royaume du Maroc.

"Il ne s'agit pas de "colonisation" comme l'appellent certains idéologues communistes et nostalgiques de la guerre froide. Au contraire, en récupérant la partie sud de son territoire, le Sahara, le Maroc a cessé d'être colonisé par l'Espagne, mettant ainsi fin à la double colonisation qu'il subissait : la France au nord et l'Espagne au sud (Sahara)", a expliqué M. Sanches.

Il est à rappeler, pour une meilleure compréhension et analyse, que l'émissaire des Nations unies pour le Sahara, en 2008, le diplomate néerlandais de l'époque, Peter Van Walsum, a annoncé qu'il était arrivé à la conclusion que "l'option de l'indépendance revendiquée par le +Polisario+ est irréaliste", a-t-il rappelé.

"Cette conclusion renforce le plan d'autonomie présenté par le Maroc comme l'unique solution pour résoudre ce différend. C'est aussi une position qui suit l'évolution du monde et la dynamique des relations internationales et du Nouvel ordre mondial", a encore souligné M. Sanches.

## Canada : L'ajout du Maroc au programme AVE de nature à renforcer la coopération bilatérale

La décision du Canada d'ajouter le Maroc aux pays éligibles au programme d'autorisation de voyage électronique (AVE) est de nature à renforcer davantage la coopération bilatérale, a affirmé mercredi l'ambassadeur du Royaume à Ottawa, Sourinya Otmani. Cette décision "est de nature à renforcer davantage la coopération entre nos deux pays, à favoriser le tourisme, les échanges économiques et commerciaux, les échanges académiques, étudiants et culturels et d'une manière générale tous les contacts personnels", a souligné la diplomate dans une déclaration à la MAP.

L'annonce faite le 6 juin courant par Sean Fraser, ministre fédéral canadien de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, est une "très bonne et grande nouvelle" qui rend officiel l'ajout du Royaume du Maroc au programme AVE, qui est une mesure de facilitation d'accès par avion au territoire canadien.

"Nous avons régulièrement sensibilisé tout au long de ces dernières années nos partenaires canadiens sur la problématique et les difficultés liées à l'obtention du visa et nous nous réjouissons aujourd'hui de cette mesure qui vient illustrer, si besoin en est, l'excellence des liens d'amitié et de coopération entre le Maroc et le Canada qui fêtent cette année 61 ans de relations diplomatiques", a affirmé l'ambassadeur.

Elle a noté que cette décision "historique prise par ce grand pays d'Amérique du Nord qu'est le Canada" intervient au moment où malheureusement encore "les voyageurs marocains sont confrontés à toute sorte de tracasseries, de files d'attente et de refus sans raison de leurs demandes de visas pour plusieurs pays européens".

Pour les ressortissants marocains se rendant au Canada, "on ne parle plus de visa classique mais plutôt d'une simple autorisation électronique, semblable à celle dont bénéficient notamment les ci-

toyens de plusieurs pays européens pour voyager au Canada", a ajouté l'ambassadeur, relevant que cette autorisation s'obtient aussi plus facilement et plus rapidement dans un délai maximum de 3 jours. Les frais afférents à cette autorisation sont aussi considérablement réduits par rapport à ceux exigés pour les visas classiques, soit 7 dollars canadiens, équivalent à environ 55 dirhams, a indiqué la diplomate.

"Ce sera aussi et surtout un grand soulagement pour les membres de l'importante communauté marocaine qui résident au Canada dans la mesure où leurs familles et amis ne seront plus confrontés aux difficultés et délais d'attente longs quelquefois de plusieurs mois pour obtenir les visas classiques et venir séjourner avec eux", a relevé Mme Otmani. La diplomate a en outre ajouté que le Maroc est le seul pays d'Afrique, avec les Seychelles, à bénéficier d'une telle mesure, ajoutant que cette décision va également bénéficier aux services

d'immigration du Canada dans la mesure où ils seront "soulagés en termes de traitement administratif des demandes de visas pour le Maroc et pour les autres pays également éligibles à l'AVE".

Le Canada a annoncé, mardi, l'ajout de 13 pays, dont le Maroc, à son programme d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Désormais, les voyageurs admissibles de ces pays qui ont eu un visa canadien au cours des 10 dernières années ou qui détiennent actuellement un visa américain valide délivré à des fins autres que l'immigration peuvent présenter une demande d'AVE plutôt qu'une demande de visa s'ils se rendent au Canada par avion. Outre le Maroc, la nouvelle liste des pays éligibles à ce programme comprend Antigua-et-Barbuda, l'Argentine, Costa Rica, Panama, les Philippines, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, les Seychelles, Thaïlande, Trinité-et-Tobago et l'Uruguay.



# Cancre de la classe et fière de l'être

*En dépit des grandes richesses de son sol, l'Algérie ne cesse de s'enliser*

## Son PIB par habitant en dit long

Pour la première fois depuis son indépendance, l'Algérie affiche le PIB par habitant le plus faible par rapport à ses voisins du Maghreb. Cette réalité économique inquiétante met en lumière le retard considérable que ne cesse d'accuser le pays. Malgré ses gigantesques richesses naturelles, l'Algérie n'est plus en mesure de masquer ses difficultés économiques, qui devraient s'aggraver d'ici 2028. Selon des données de la Banque mondiale, le PIB par habitant de l'Algérie se situait à 3.691 dollars en 2021, dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles, contre 3.807 dollars pour la Tunisie et 3.795 dollars pour le Maroc.

### Politiques économiques inefficaces

«En dépassant l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont ainsi réalisé une remarquable performance, vu leurs faibles richesses naturelles en comparaison avec leur voisin, un des principaux producteurs mondiaux d'hydrocarbures», explique Ilyes Zouari, président du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF). «Premier producteur africain de gaz naturel et troisième pour le pétrole, l'Algérie a en effet extrait 101 milliards de mètres cubes de gaz naturel en 2021 et environ 900 mille barils de pétrole par jour au cours de la même année, soit respectivement 53 fois et 24 fois plus que la Tunisie, dont les maigres richesses en la matière sont pourtant, elles-mêmes, considérablement supérieures à celles, quasi nulles, du Maroc. La production marocaine en hydrocarbures est si insignifiante que le pays n'a produit, par exemple, que 250 barils de pétrole par jour en 2021, soit environ 3.600 fois moins que l'Algérie, 150 fois moins que la Tunisie... et même 52 fois moins que la France, réputée être un pays sans pétrole avec seulement 13 mille barils par jour», souligne-t-il.

Si l'économie algérienne accuse un retard aussi important, c'est en grande partie dû aux politiques économiques inefficaces adoptées depuis l'indépendance du pays. Malgré sa position dominante au sein du Maghreb et du monde arabe grâce aux infrastructures modernes héritées de la période coloniale, l'Algérie n'a pas su diversifier son économie. Aujourd'hui, elle reste fortement dépendante des hydrocarbures, représentant environ 90% de ses exportations, contrairement à ses voisins qui ont réussi à développer une économie diversifiée et compétitive.

Le Maroc et la Tunisie se sont notamment illustrés par la mise en place de cadres favorables aux investissements nationaux et internationaux, ainsi que par le développement de filières industrielles performantes. Ces deux pays se classent parmi les



premiers en matière d'industrialisation en Afrique, tandis que l'Algérie se situe en 11ème position, loin derrière des pays tels que le Sénégal et le Kenya.

Le Maroc se distingue particulièrement par son décalage économique au cours des dernières décennies. Il est le seul pays arabe à posséder une véritable industrie automobile et il dispose du réseau de trains à grande vitesse le plus avancé du monde arabe. De plus, le Maroc est devenu un acteur majeur sur la scène africaine, tant par ses investissements que par son réseau bancaire et sa compagnie aérienne nationale.

### Un Etat au bord de la faillite

«Alors que le Maroc a vu ses réserves de change augmenter régulièrement au cours des dernières années, pour atteindre un plus haut historique de 35,5 milliards de dollars fin mars 2023, contre seulement 19 milliards début 2014 grâce à la robustesse de son économie diversifiée, la forte dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures a entraîné un effondrement des réserves de change du pays, parallèlement à une explosion de son endettement», précise Ilyes Zouari.

«L'Etat algérien était encore un Etat riche en 2014 avec près de 200 milliards de dollars dans ses caisses, mis de côté, ce que l'on appelle les réserves de change. Mais ce pactole a fondu à moins de 46 milliards fin 2021, soit une baisse annuelle de 18,5 milliards de dollars en moyenne sur cette période de huit années et il est fort probable que d'ici quelques années, les caisses soient vidées», ex-

plique l'économiste Camille Sari. «La croissance économique du pays a également été divisée en deux en moins de 5 ans. C'est dramatique parce que le pays aujourd'hui ne produit pratiquement plus rien en dehors des hydrocarbures et des services liés à ce secteur», souligne le spécialiste dans une déclaration à nos confrères de TV5.

L'Algérie ne devrait alors plus pouvoir couvrir que quatre mois d'importations mi-2028, soit le niveau à partir duquel un pays est considéré comme étant proche de la faillite, comme actuellement le Kenya, qui ne parvient plus à payer tous ses fonctionnaires. «Cette situation, qui paraît difficilement évitable, compte tenu de la modeste politique de diversification actuellement menée, mais également du fait qu'il est peu probable que l'Algérie puisse réaliser en seulement cinq ans ce que la Tunisie et le Maroc ont mis de nombreuses années à mettre en place, obligerait alors le pays à se tourner vers les institutions financières internationales et à mettre en œuvre de douloureuses réformes, afin d'éviter une faillite complète dès l'année suivante, et un scénario semblable à celui qu'avait connu le Venezuela, autre grand pays producteur d'hydrocarbures et allié de l'Algérie», souligne Ilyes Zouari.

Dans le même temps, et selon les dernières données fournies par le FMI, la dette publique du pays a considérablement augmenté, passant de seulement 7,7% du PIB fin 2014 à 62,8 % fin 2021 (avant de redescendre, provisoirement, à 52,4% fin 2022). Alors que l'Algérie était le pays le moins endetté des 54 pays du

continent en 2014, elle est ainsi passée à la 26ème place des pays africains les plus endettés en seulement sept ans, et devrait bientôt faire partie des 10 pays les plus endettés, selon les prévisions en la matière.

Même en cas de hausse des prix du baril, l'Algérie ne serait pas pour autant au bout de ses peines. En effet, pour le professeur à l'université Paris Dauphine, El Mouhoub Mouhoud, «la part réservée aux exportations des hydrocarbures recule car la consommation nationale de gaz et de pétrole flambe». «Le régime algérien, qui dépend de la rente pétrolière a choisi la fuite en avant. Il faut trouver de nouveaux gisements coûte que coûte. La loi récente sur les hydrocarbures autorise désormais les entreprises étrangères à prospecter», indique-t-il. Cette fuite en avant se traduit également par la volonté d'exploiter du gaz de schiste dans le sud du pays en dépit de l'opposition des populations locales.

### Un capitalisme de copinage

Autre facteur majeur de cette décadence de l'économie algérienne est le fait que le pays fait appel à l'importation massive des biens d'équipement en plus des produits alimentaires depuis des décennies. L'Algérie importe par exemple la totalité de son sucre, 90 % de son huile alimentaire, 95 % de son lait et presque 100% de son blé. Et cette politique d'importation est favorisée par les caciques du régime, ruinant de fait tout effort pour faire émerger une production locale. «Des généraux contrôlent, via des hommes de paille, les filières d'importations.

Vous avez un général sucre et huile, qui gère l'importation du sucre et de l'huile. Vous avez un autre général qui contrôle l'importation des voitures. Ces filières d'importations sont très lucratives et constituent une rente et donc les cadres du régime ne veulent pas voir émerger un secteur privé qui pourrait concurrencer certains de ces produits importés», souligne l'économiste Camille Sari.

El Mouhoub Mouhoud dénonce, quant à lui, «un capitalisme de copinage où copains et coquins se réservent les marchés publics et empêchent l'émergence d'autres acteurs privés indépendants qui ne sont pas acquinés avec le régime». «Ces acteurs privés indépendants sont souvent des gens issus de la diaspora. Ils travaillent notamment dans le numérique mais très rapidement leurs entreprises atteignent un plafond de verre car les lois sont faites pour protéger de toute concurrence économique les proches du clan au pouvoir», souligne cet économiste. Selon lui, cette économie au lieu d'être inclusive reste donc «exclusive». Il faut graviter autour des proches du régime pour s'en sortir. Et les conséquences sociales sont désastreuses. «Le taux d'activité en Algérie est catastrophique. Aujourd'hui seulement 40% de la population en âge de travailler occupe un emploi. Le taux d'activité des femmes reste très bas. Un peu plus de la moitié des jeunes, à la sortie des études supérieures, ne trouvent pas d'emploi. Le taux de chômage officiel de 12%, avancé par le gouvernement, reste très loin de la réalité», conclut-il.

Mehdi Ouassat

Compromis sur les lois électorales en Libye

# La Mission de l'ONU remercie le Maroc



La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a remercié, mercredi, le Maroc pour avoir accueilli à Bouznika (du 22 mai au 6 juin) la réunion de la Commission mixte libyenne "6+6", qui a abouti à un compromis au sujet des lois régissant les élections présidentielle et parlementaires prévues en fin d'année dans le pays.

Dans un communiqué, la Mission a dit apprécier les efforts déployés par la Commission 6+6 chargée par la Chambre des représentants et le Conseil d'Etat libyens de préparer les lois électorales, tout en remerciant le gouvernement du Royaume du

Maroc d'avoir accueilli la Commission.

La MANUL a, par ailleurs, dit prendre note du résultat du travail de la Commission 6+6 à Bouznika, en reconnaissant que des "éléments importants des lois électorales et des questions connexes nécessitent l'adhésion et le soutien d'un large éventail d'institutions libyennes, de représentants de la société civile, y compris des femmes et des jeunes, et d'acteurs politiques et de sécurité, pour permettre la tenue d'élections inclusives, crédibles et réussies".

A ce titre, la Mission a souligné qu'elle continuerait de travailler avec toutes les institutions libyennes compétentes, y compris le

Conseil présidentiel, pour faciliter un processus entre tous les acteurs "afin d'aborder les éléments contestés du cadre électoral, obtenir l'accord politique nécessaire sur la voie des élections et permettre des règles de jeu équitables pour tous les candidats".

Dans ce cadre, la MANUL appelle tous les acteurs libyens à s'engager, dans un esprit de compromis, à régler toutes les questions en suspens et à créer un environnement plus sûr et plus propice à la tenue d'élections en 2023, tout en réaffirmant, conformément à son mandat, son attachement à la tenue d'élections "transparentes, inclusives et crédibles pour permettre au peuple li-

byen de choisir librement ses représentants et renouveler la légitimité des institutions du pays".

Plus tôt dans la journée, les Nations unies, par la voix du porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric, ont exprimé leurs remerciements au Maroc pour ses efforts de facilitation visant à parvenir à des compromis sur les lois électorales entre les parties libyennes.

L'accord définitif au sujet de ces lois sera débattu dans les prochains jours en présence des présidents de la Chambre des représentants et du conseil d'Etat libyens, avait indiqué Jalal Shwehdi, membre de la Chambre des représentants, lors de la séance

de clôture des travaux de la commission 6+6, à laquelle ont pris part Omar Abu Lifa, membre du Haut conseil d'Etat et Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le Maroc poursuit ses efforts en vue de trouver une solution définitive à la crise libyenne de sorte à garantir l'unité, la stabilité et le progrès de la Libye, en soutenant ses actions visant à organiser des élections dans un cadre global, inclusif et pragmatique.

La réunion de Bouznika s'inscrit dans le prolongement de la série de rencontres qu'abrite le Royaume, réunissant les différentes parties libyennes en vue d'approfondir le dialogue sur les voies et moyens à même de mener au règlement de la crise dans ce pays, suivant une approche qui fournit l'espace idoine pour le dialogue et la concertation constructive.

Ces réunions avaient donné lieu à d'importants accords favorables au processus de règlement, à leur tête l'accord de Skhirat (2015), l'accord entre le président de la Chambre des représentants, Akila Saleh, et le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khalid El Machri en octobre 2022 sur la mise en œuvre des résultats du processus de Bouznika concernant les postes de souveraineté et l'unification du pouvoir exécutif.

Le Maroc considère que le règlement de la question de la légitimité en Libye ne peut avoir lieu qu'à travers des élections présidentielle et législatives qui permettront au peuple libyen de choisir à qui confier le pouvoir de la gouvernance politique dans le pays.

## Les pays de la Coalition internationale contre Daech réunis à Riyad

Les travaux de la réunion ministérielle de la Coalition internationale contre Daech, ont débuté, jeudi à Riyad, avec la participation de 85 pays et organisations partenaires, dont le Maroc. Le Maroc est représenté à cette réunion par l'ambassadeur de SM le Roi en Arabie Saoudite, Mustapha Mansouri, et le directeur des Affaires globales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Ismaïl Chekkouri.

La réunion vise à échanger des points de vue entre les pays participants concernant les événements et les développements rapides qui se déroulent dans la région, dans le but de parvenir à des mesures au service de la sécurité régionale et internationale.

Elle devrait également discuter de la coopération entre les pays de la Coalition et de la coordination internationale contre Daech, en particulier sur le continent africain, du développement de la menace terroriste au Moyen-Orient et dans d'autres

régions, ainsi que de la poursuite de la coordination pour l'avenir.

Prendent également part à cette réunion, notamment, le Secrétaire d'Etat américain, des ministres des Affaires étrangères et des représentants de l'Union européenne, de Grande-Bretagne, des pays du Conseil de coopération du Golfe, de Turquie, d'Egypte, d'Irak et du Maroc.

Plusieurs organisations participent également à la réunion, dont l'Union européenne, la Ligue arabe, l'Organisation internationale de police criminelle "Interpol", l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord "OTAN" et la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Il est prévu que certains pays annoncent des aides financières à ceux faisant face aux menaces terroristes.

Riyad avait annoncé une aide de 500 millions de dollars au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, dont les bénéfices iront aux réfugiés syriens, irakiens

et d'autres, ayant été touchés par les attaques terroristes de Daech.

Il est également prévu que les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de France, d'Arabie Saoudite, d'Egypte et du Qatar se réunissent en marge des réunions de la Coalition contre Daech, pour élaborer une feuille de route afin de sauver le Liban et organiser rapidement l'élection présidentielle.

La Coalition internationale contre Daech a été formée en 2014. Ses 85 membres se sont engagés à affronter l'"EI" sur différents fronts, à démanteler ses réseaux et à faire face à ses ambitions mondiales.

En plus de sa campagne militaire en Syrie et en Irak, la Coalition s'est engagée à détruire l'infrastructure économique et financière de Daech, à empêcher le flux transfrontalier de combattants terroristes étrangers, à soutenir la stabilité et à rétablir les services publics de base dans les zones libérées.

### Province de Médiouna

## Deux morts et cinq blessés dans l'effondrement partiel du bâtiment d'une société de textile

Deux personnes ont été tuées et cinq autres gravement blessées, dans l'effondrement partiel, jeudi à l'aube, du bâtiment d'une société de textile située dans la zone industrielle 152 relevant de la commune de Tit Mellil, ont indiqué les autorités locales de la province de Médiouna.

Aussitôt avisés, les autorités locales et les services sécuritaires et de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux de l'incident en vue de prendre les mesures nécessaires et entamer les opérations d'intervention, assure-t-on de même source.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Médiouna pour recevoir les soins nécessaires, tandis que les opérations de secours se poursuivent pour secourir trois autres personnes encore bloquées sous les décombres.

Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes, sous la supervision du Parquet, en vue d'élucider les causes de cet incident.



# Horizons

## La démocratie peut-elle survivre à la polycrise ?

*Partout dans le monde, les gens vivent de plus en plus avec le sentiment que trop de choses se passent, trop vite. Parmi les principales sources de cette angoisse croissante figurent la montée de l'intelligence artificielle, le changement climatique et la guerre de la Russie en Ukraine – chacun d'entre eux exigeant une attention urgente de la part des décideurs et des dirigeants politiques.*

Nous vivons une époque troublée. Trop de choses se passent trop vite. Les gens sont confus. L'historien de l'économie de l'Université de Columbia, Adam Tooze, a en effet popularisé un mot pour cela. Il appelle cela une « polycrise ».

La polycrise a de nombreuses sources. A mon avis, la principale source de la polycrise qui afflige le monde aujourd'hui est l'intelligence artificielle. Le changement climatique vient en deuxième position et l'invasion russe de l'Ukraine en troisième position. La liste est beaucoup plus longue mais je vais me concentrer sur ces trois-là. Cela devrait aider à réduire la confusion.

### Intelligence Artificielle

L'IA a choqué le monde lorsque Microsoft a rendu ChatGPT accessible gratuitement au public via une société associée appelée OpenAI. C'était en novembre 2022. ChatGPT constituait une menace existentielle pour le modèle commercial de Google. Google s'est mis en quatre pour sortir un produit concurrent dès que possible.

Peu de temps après, Geoffrey Hinton, qui est généralement considéré comme le parrain de l'IA, a démissionné de Google afin de pouvoir parler ouvertement des risques posés par la nouvelle technologie. Inversant sa position précédente, il avait une vision très sombre de l'IA. Il a dit que cela pourrait détruire notre civilisation.

Hinton a été le pionnier du développement de réseaux de neurones capables de comprendre et de générer un langage et d'acquiescer des compétences en analysant des données. Au fur et à mesure que les données augmentaient, la capacité des soi-disant grands modèles de langage de l'IA augmentait également.

Cela a fait une grande impression sur Hinton. "Peut-être que ce qui se passe dans ces systèmes est en réalité bien meilleur que ce qui se passe dans le cerveau", a-t-il déclaré. A mesure qu'ils deviennent plus puissants, ils deviennent également plus dangereux, a-t-il affirmé. En particulier, il a mis en garde contre les systèmes d'armes entièrement autonomes - des robots tueurs, les a-t-il appelés.

« Nous sommes entrés dans un territoire complètement inconnu. Nous sommes capables de construire des machines plus puissantes que nous-mêmes, mais nous sommes toujours en contrôle. Et si nous développons des machines plus intelligentes que nous ? ... Il faudra à l'IA entre cinq et 20 ans pour surpasser l'intelligence humaine. Et "il se rendra vite compte qu'il atteint mieux ses objectifs s'il devient plus puissant".

Ce que Hinton a dit m'a fait une grande impression. En effet, cela m'a rappelé le poème de Goethe "L'apprenti sorcier". L'apprenti étudie la magie mais ne comprend pas tout à fait ce que le maître lui enseigne. Lorsque le maître lui ordonne de balayer le sol, il applique les mots magiques sur un balai. Le balai lui obéit, mais l'apprenti ne peut empêcher le balai d'aller chercher des seaux d'eau

pour balayer le sol et la maison est inondée. J'ai grandi avant l'invention de l'IA. Cela a fait de moi un grand adepte de la réalité. J'ai réalisé à un âge relativement précoce à quel point il était difficile de comprendre le monde dans lequel je suis né, et je me suis tourné vers la réalité pour me fournir des conseils moraux.

Nous, êtres humains, sommes à la fois participants et observateurs du monde dans lequel nous vivons. En tant que participants, nous voulons changer le monde en notre faveur ; en tant qu'observateurs, nous voulons comprendre la réalité telle qu'elle est. Ces deux objectifs interfèrent l'un avec l'autre. Je considère cela comme un aperçu important qui me permet de faire la distinction entre le bien et le mal.

L'IA a détruit ce schéma simple car il n'a absolument rien à voir avec la réalité. L'IA crée sa propre réalité et lorsque cette réalité artificielle ne correspond pas au monde réel - ce qui arrive assez souvent - elle est rejetée en tant qu'hallucination.

Cela m'a rendu presque instinctivement opposé à l'IA et je suis entièrement d'accord avec les experts qui soutiennent qu'elle doit être réglementée. Mais les réglementations doivent être applicables à l'échelle mondiale car l'incitation à tricher est trop grande ; ceux qui se soustraient aux réglementations obtiennent un avantage injuste.

Malheureusement, les réglementations mondiales sont inaccessibles car le monde est dominé par un conflit entre deux systèmes de gouvernance diamétralement opposés. Ils ont des points de vue radicalement différents sur ce qui doit être réglementé et pourquoi.

J'appelle les deux systèmes de gouvernance des sociétés ouvertes et fermées. Je définit la différence entre les deux comme suit : dans une société ouverte, le rôle de l'individu est de défendre la liberté de l'individu ; dans une société fermée, le rôle de l'individu est de servir les intérêts des gouvernements.

L'IA se développe incroyablement rapidement et il est impossible pour l'intelligence humaine ordinaire de la comprendre pleinement. Personne ne peut prédire où cela nous mènera. Mais nous pouvons être sûrs d'une chose : l'IA aide les sociétés fermées et constitue une menace mortelle pour les sociétés ouvertes. En effet, l'IA est particulièrement douée pour produire des instruments de contrôle qui aident les sociétés fermées à surveiller leurs sujets.

C'est pourquoi je suis instinctivement opposé à l'IA, mais je ne sais pas comment on peut l'arrêter. A l'heure actuelle, personne d'autre ne le fait non plus, mais la plupart de ceux qui ont développé l'IA reconnaissent la nécessité de la réglementer. Il en va de même pour le Congrès et l'administration du président Joe Biden. Mais l'IA va beaucoup plus vite que les autorités gouvernementales. L'administration Biden a pris des mesures exécutives, mais le Congrès aura des difficultés à adopter quoi que ce soit comme une « déclaration des droits de l'IA ».

Il y a cependant un problème qui ne peut



pas attendre. Il y aura des élections générales aux Etats-Unis en 2024 - et, très probablement, au Royaume-Uni également - et l'IA jouera sans aucun doute un rôle important, qui ne sera probablement que dangereux. L'IA est très douée pour produire de la désinformation et des contrefaçons profondes et il y aura de nombreux acteurs malveillants. Que pouvons-nous faire à ce sujet ? Je n'ai pas la réponse, mais j'espère que cette question recevra l'attention qu'elle mérite.

### Changement climatique

Le deuxième élément de la polycrise est le changement climatique. Le système climatique mondial a été perturbé par une intervention humaine accrue, en particulier l'utilisation à grande échelle de gaz à effet de serre, de dioxyde de carbone et de méthane. L'accord de Paris de 2015 a fixé un objectif de 1,5°C Celsius au-dessus de l'époque préindustrielle. Cela est maintenant destiné à être transgressé ; malgré tous les efforts déployés pour lutter contre le changement climatique, le rythme du réchauffement s'accroît.

Deux climatologues très respectés, David King, ancien conseiller scientifique en chef du gouvernement britannique, et Johan Rockström de l'Institut de Potsdam, ont averti que cela pourrait déclencher des points de basculement et conduire à l'effondrement de la vie sur terre. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a déclaré que les politiques climatiques actuelles laisseront la Terre entre 2,5°C et 2,7°C plus chaude d'ici 2100. Ce serait un désastre, ont déclaré les scientifiques. Elle dépasserait la température la plus chaude sur terre au cours des quatre derniers millions d'années. Cela entraînerait la fonte complète des calottes glaciaires du Groenland, de l'Himalaya et de l'Antarctique occidental et ferait monter le niveau de la mer de dix mètres. "Il y aurait un effondrement de tous les grands biomes de la planète Terre - la forêt tropicale, de nombreuses forêts tempérées - un dégel brutal du pergélisol, nous aurons un effondrement complet de la biologie marine, nous aurons un changement de grandes parties de l'habitabilité sur Terre", a déclaré Rockström.

"Plus d'un tiers de la planète autour des régions équatoriales sera inhabitable car vous passerez le seuil de santé, qui est d'environ 30°C."

Malheureusement, lorsque la lutte contre le changement climatique interfère avec les moyens de subsistance des gens, ils veulent protéger leurs moyens de subsistance. Les agriculteurs en Allemagne et aux Pays-Bas s'insurgent contre la réglementation des émissions d'azote parce que ces réglementations les empêchent de garder des vaches. Ils se sont mobilisés, remportant les élections et ébranlant l'Union européenne.

Je dois également mentionner la volonté des compagnies pétrolières de continuer à faire des profits.

Nous sommes très en retard dans la lutte contre le changement climatique. Nous de-

vons faire tout ce que les climatologues jugent nécessaire - réduire profondément et rapidement les émissions, éliminer les excès de gaz à effet de serre de l'atmosphère et recongeler l'Arctique. Pour ce faire, nous devons obtenir l'approbation des communautés autochtones. Tout cela doit être fait le plus tôt possible.

### La guerre de la Russie contre l'Ukraine

Cela nous amène à la troisième composante de la polycrise. L'invasion russe de l'Ukraine a été un choc négatif pour le monde, perturbant l'approvisionnement alimentaire et provoquant des réalignements géopolitiques majeurs. Cela dit, le résultat réel est bien meilleur que ce à quoi on aurait pu s'attendre. L'armée ukrainienne a opposé une résistance héroïque et, avec le soutien solide des Etats-Unis et de l'Europe, a renversé la situation. L'armée russe s'est avérée être un tigre de papier, mal dirigé et profondément corrompu. Le groupe Wagner, une armée de mercenaires privés, a soutenu l'invasion pendant un certain temps, mais à la fin, ils ont également échoué à vaincre l'Ukraine.

En conséquence, l'Ukraine est désormais prête à lancer une contre-attaque dès que tous les équipements promis par l'Occident seront livrés. Biden a même accepté que l'Ukraine reçoive des avions de chasse F-16.

Je pense que la contre-attaque réussira. La cible sera la péninsule de Crimée, le port d'attache de la marine russe. En détruisant le pont terrestre déjà endommagé avec la Russie, l'Ukraine pourrait transformer un atout stratégique en un passif stratégique, car la Crimée n'a pas d'eau. Avec le pont terrestre détruit, la Crimée dépendra de l'Ukraine pour l'eau.

De nombreuses parties de la Fédération de Russie souffrent déjà du régime despotique du président Vladimir Poutine, et cette évolution pourrait les amener à le rejeter complètement. Le rêve de Poutine, un Empire russe ressuscité, pourrait se désintégrer et ne plus constituer une menace pour l'Europe et le monde.

La fin de la guerre en Ukraine sera un choc positif pour le monde. Cela pourrait être l'occasion pour Biden de réduire la tension entre les Etats-Unis et la Chine, qui est elle-même au milieu d'un déclin économique qui pourrait rendre le président Xi Jinping plus réceptif à un accommodement avec les Etats-Unis. Biden ne cherche pas un changement de régime en Chine ; tout ce qu'il veut, c'est rétablir le statu quo à Taiwan.

Une défaite russe en Ukraine et une diminution des tensions sino-américaines pourraient permettre aux dirigeants mondiaux de se concentrer sur la lutte contre le changement climatique, qui menace de détruire notre civilisation. Mais il n'y a qu'un chemin étroit et si-nouveaux qui mène à ce résultat. Il convient donc d'utiliser un point d'interrogation pour se demander si la démocratie peut survivre à la polycrise.

Par George Soros  
Président de Soros Fund Management  
et des Open Society Foundations



## Le Québec brûle, les Etats-Unis enfumés



**L**e Québec, durement frappé par des incendies historiques, attend avec impatience des renforts internationaux, tandis que les fumées des quelque 400 brasiers canadiens touchent les Etats-Unis, où 100 millions d'Américains respirent un air de mauvaise qualité.

Cet événement est "un autre signe inquiétant de la manière dont la crise climatique affecte nos vies", a déclaré la porte-parole de la Maison Blanche Karine Jean-Pierre mercredi.

Après les provinces canadiennes de l'Alberta (ouest) et la Nouvelle-Ecosse (est), c'est au tour du Québec d'être frappé par des incendies "jamais vus": près de 140 feux sont actuellement actifs, dont près d'une centaine jugés hors de contrôle, selon la Société de protection des

forêts contre le feu (Sopfeu). Et aucune pluie importante n'est prévue avant lundi soir.

"Avec les effectifs que nous avons actuellement, on peut couvrir à peu près 40 feux en même temps", a souligné le Premier ministre de la province, François Legault.

"Nous devons nous attarder aux endroits où c'est le plus urgent", a-t-il poursuivi.

Le Québec a déployé des centaines de personnes sur le terrain. Avec l'aide internationale, notamment la centaine de pompiers provenant de France qui doivent arriver d'ici vendredi, la province espère augmenter ses effectifs à 1.200 personnes.

"Des centaines de pompiers américains viennent d'arriver au Canada et d'autres sont en route" a annoncé dans la soirée le Premier

ministre canadien Justin Trudeau, après s'être entretenu avec le président américain Joe Biden.

Ce dernier a "ordonné à son équipe de déployer tous les moyens fédéraux de lutte contre les incendies qui peuvent rapidement aider" à combattre les feux, a rapporté par la suite la Maison Blanche.

"Ces feux sont plus fréquents à cause des changements climatiques", a estimé Justin Trudeau sur Twitter.

La question du matériel et des effectifs sera cruciale dans les jours à venir, reconnaissent les autorités canadiennes.

Celle-ci est durement ressentie dans le nord-est des Etats-Unis.

Dans une tentative de répondre à cette détresse, plusieurs pays de l'UE ont proposé d'envoyer au Canada près de 300 pompiers.

"Nous sommes solidaires avec le Canada face aux terribles feux de forêt. Le Canada a demandé à l'UE un soutien par le mécanisme de protection civile et nous répondons avec promptitude. La France, le Portugal et l'Espagne ont proposé l'envoi de plus de 280 pompiers", a annoncé mercredi soir la présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen.

"Davantage d'aide viendra", a-t-elle assuré dans un message sur twitter.

A New York, la statue de la Liberté et les gratte-ciel de Manhattan étaient enveloppés dans un brouillard orange et marron, tandis que les masques, vestiges du Covid, faisaient leur réapparition dans les rues.

La visibilité était tellement difficile dans la région que l'Agence américaine de l'aviation civile (FAA) qu'elle a ralenti le transport aérien et même cloué certains avions au sol.

Le gouvernement américain a également appelé ses concitoyens dont la santé est fragile à "prendre des précautions" face à la dégradation de la qualité de l'air.

Plus de 100 millions d'entre-eux étaient concernés mercredi par des alertes à la qualité de l'air à cause de la fumée provoquée par des incendies au Canada, a déclaré à l'AFP l'Agence de protection de l'environnement (EPA).

Ces alertes concernent la majeure partie du nord-est des Etats-Unis, de Chicago au nord, jusqu'à Atlanta au sud. La qualité de l'air dans cette zone "est principalement impactée par les feux canadiens, même si d'autres émissions de pollution localement et la météorologie peuvent également jouer un rôle", a précisé l'EPA.

Plus de 20.000 Canadiens sont actuellement évacués à travers le

pays, dont plus de la moitié au Québec où le gouvernement se prépare à en évacuer 4.000 supplémentaires.

Comme 7.500 autres résidents, Nancy Desaulniers expliquait sur Facebook avoir été évacuée à 02H00 mercredi matin de la ville de Chibougamau, dans le nord de la province, avec son compagnon et leurs deux chiens huskys.

"Nous avons décidé de quitter avec le bateau, ce qui nous a permis d'apporter des choses importantes pour nous", confiait la Québécoise, craignant de tout perdre.

"C'est très stressant", a raconté au journal « La Presse » Daniel Harvey, un habitant de Chapais, une ville voisine qui se prépare à être évacuée. Ce père de famille a préparé "tout le kit à sortir pour chaque enfant: les papiers, les disques durs, les photos. On ne sait pas ce qui va arriver, donc on doit faire comme si" tout pouvait brûler.

La province francophone a recensé depuis le début de l'année 443 feux, contre 200 en moyenne à la même date au cours des dix dernières années.

La situation est aussi considérée comme exceptionnelle par les autorités en nombre d'hectares brûlés à cette époque de l'année.

Le Canada dans son ensemble vit une année sans précédent: environ 2.300 incendies de forêt ont été recensés et environ 3,8 millions d'hectares ont été brûlés, soit un total bien supérieur à la moyenne des dernières décennies.

Le Canada qui, de par sa situation géographique se réchauffe plus vite que le reste de la planète, est confronté ces dernières années à des événements météorologiques extrêmes dont l'intensité et la fréquence sont accrues par le changement climatique.

## Trump visé personnellement dans l'enquête sur les archives de la Maison Blanche

**D**onald Trump a été informé par la justice fédérale qu'il était personnellement visé dans l'enquête sur les archives de la Maison Blanche, une nouvelle épreuve pour l'ancien président américain qui espère décrocher un nouveau mandat en 2024.

Selon plusieurs médias américains dont CNN et le New York Times, des procureurs fédéraux ont fait savoir aux avocats de Donald Trump que l'enquête ne se limitait plus aux proches de l'ancien président, mais le visait aussi personnellement.

Il lui est reproché d'avoir conservé des cartons entiers de documents, y compris certains classés "secret défense", après son départ de Washington en

2021 et d'avoir refusé de les restituer, en violation des lois fédérales.

Les médias américains ne précisent pas quand l'ancien président a été informé, mais ses avocats ont rencontré lundi des responsables du ministère de la Justice, notamment le procureur spécial Jack Smith, chargé de superviser cette enquête de manière indépendante.

Les nouvelles de mercredi suggèrent qu'il va y avoir une inculpation, a estimé un expert. "Si l'accusation vous dit que vous faites l'objet d'une enquête cela signifie qu'elle s'attend à vous inculper", a déclaré sur MSNBC l'ancien procureur Renato Mariotti. "Quand j'étais procureur, lorsque je disais à

quelqu'un qu'il était concerné, c'était cela que je voulais dire".

Donald Trump, qui devance pour l'instant largement les autres candidats à l'investiture républicaine, s'est toujours défendu de toute malversation et se présente comme victime d'une "persécution politique".

"Comment le ministère de la Justice pourrait m'inculper alors que je n'ai rien fait", écrivait-il lundi sur le réseau Truth Social, au moment où ses avocats étaient reçus par des responsables de ce ministère.

Aux Etats-Unis, une loi de 1978 oblige tout président américain à transmettre l'ensemble de ses lettres, emails et autres documents de travail aux Archives nationales. Une autre loi, sur l'espionnage, interdit à qui-

conque de conserver des documents classés confidentiels dans des lieux non autorisés et non sécurisés.

En quittant la présidence pour s'installer dans la luxueuse résidence Mar-a-Lago, Donald Trump a pourtant emporté des boîtes entières de dossiers.

En janvier 2022, après plusieurs relances, il a accepté de restituer 15 cartons, comportant plus de 200 documents classifiés.

Dans un courrier, ses avocats avaient alors assuré qu'il n'y en avait pas d'autres.

Après examen, la police fédérale a toutefois estimé qu'il n'avait pas tout rendu et qu'il en conservait encore beaucoup dans son club de Palm Beach.

Des agents du FBI s'y sont

rendus le 8 août, et ont saisi une trentaine d'autres boîtes, contenant 11.000 documents dont certains très sensibles sur l'Iran ou la Chine.

Dénonçant avec force une opération médiatique, ses avocats ont vivement reproché à FBI la publication, selon eux non nécessaire, d'une photo montrant des documents saisis estampillés de la mention "Top Secret", éparpillés sur une moquette au motif floral.

Pour faire taire les accusations de machination, le ministre de la Justice Merrick Garland avait chargé le procureur spécial Jack Smith de superviser cette enquête, ainsi qu'une autre sur le rôle de Donald Trump dans l'assaut du Capitole.



# UE : Les Vingt-Sept tentent de débloquent la réforme du système d'asile

Les ministres européens de l'Intérieur tentent jeudi à Luxembourg de s'accorder pour débloquent la difficile réforme de la politique migratoire prévoyant une solidarité dans l'accueil des réfugiés entre Etats membres et un examen accéléré de certaines demandes d'asile aux frontières.

"Cela a été un marathon, et il nous reste peut-être 100 mètres", a déclaré le commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson en arrivant à la réunion. "J'attends des Etats membres qu'ils fassent ces derniers mètres pour arriver à un accord aujourd'hui", a-t-elle ajouté.

Plusieurs diplomates évaluaient à "50-50" les chances d'un accord, tant le sujet est conflictuel au sein des 27.

La question de la réforme du système d'asile est revenue en haut de l'agenda, avec une hausse des arrivées de migrants dans l'Union européenne depuis la fin de la pandémie et alors que quelque quatre millions d'Ukrainiens sont réfugiés dans l'UE.

La tendance est à une politique migratoire de plus en plus restrictive, dans un contexte où l'extrême droite a engrangé récemment des succès électoraux dans plusieurs pays membres.

La Commission européenne avait présenté en septembre 2020 sa proposition de Pacte sur la migration et l'asile, comprenant un paquet de mesures, pour tenter de relancer une réforme bloquée depuis la crise de 2015-2016 et l'échec des quotas de répartition de demandeurs d'asile.

La Suède, pays exerçant la présidence semestrielle du Conseil de l'UE, a soumis aux ministres des propositions de compromis sur deux textes clés de ce Pacte.

L'un prévoit une solidarité européenne obligatoire mais "flexible". Les Etats membres seraient



tenus d'accueillir un certain nombre de demandeurs d'asile arrivés dans un pays de l'UE soumis à une pression migratoire ("relocalisations"), ou à défaut d'apporter une contribution financière à ce pays.

Une tentative de trouver un équilibre entre les pays méditerranéens de première arrivée, qui souhaieraient des relocalisations automatiques vers d'autres pays, et ceux comme la Hongrie ou la Pologne qui refusent de se voir imposer des demandeurs d'asile.

La chancelier allemand Olaf Scholz, attendu à Rome à la mi-journée, a estimé que l'Italie et la Grèce notamment affrontaient "un défi énorme" avec les arrivées croissantes à leurs frontières. "Nous ne pouvons pas laisser seuls" ces pays, a-t-il souligné dans une interview au Corriere della Sera.

Les discussions portent sur une compensation financière de l'ordre de 20.000 euros pour chaque demandeur d'asile non relocalisé, d'après plusieurs sources diplomatiques.

L'autre texte soumis aux ministres contraint les Etats membres à mettre en oeuvre une procédure accélérée d'examen des demandes d'asile pour un certain nombre de migrants qui ont le moins de chances statistiquement d'obtenir le statut de réfugié, dans des centres situés aux frontières, l'objectif étant de faciliter leur renvoi vers leur pays d'origine ou de transit.

"Il y a un compromis sur la table qui est très difficile pour nous. Je me bats pour que les familles avec des enfants en bas âge ne soient pas soumises à la procédure frontalière", a déclaré la ministre allemande de l'Intérieur

Nancy Faeser.

Son homologue français Gérald Darmanin a souligné que la procédure aux frontières permettait une réponse rapide. "C'est aujourd'hui que la situation n'est pas très humaine", a-t-il estimé.

"Quand les demandeurs ont droit à l'asile, on ne le leur donne que très tardivement (...) Quand ils n'ont pas droit à cet asile, nous avons beaucoup de mal à les renvoyer dans leurs pays d'origine. Ces gens ne sont parfois ni régularisables ni expulsables", a-t-il commenté.

L'Autriche, qui défend une ligne dure sur l'immigration, plaide pour délocaliser ces demandes d'asile dans des pays tiers, sur le modèle de ce que le Danemark envisageait de faire au Rwanda.

"Je me battrais pour que nous puissions mener des procédures

dans des pays tiers sûrs, afin d'éviter que des personnes ne viennent en Europe par la mer et se noient", a déclaré le ministre autrichien Gerhard Karner.

Plusieurs pays, dont la Hongrie et la Pologne, ont exprimé leur opposition aux propositions de réforme, selon des sources diplomatiques. Les décisions se prennent à la majorité qualifiée, ce qui signifie qu'il faut un soutien de 15 pays sur 27 pour parvenir à un accord.

L'organisation Oxfam a dénoncé la volonté de l'UE de se "barricader". "Les pays de l'UE veulent échapper à leur responsabilité d'accueillir des réfugiés", a estimé cette ONG, qualifiant la proposition sur la procédure aux frontières de "copie conforme du modèle défaillant observé sur les îles grecques".

## Affrontements et incendie aux abords d'une usine militaire à Khartoum

Des affrontements ont lieu jeudi à Khartoum entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR) aux abords du plus important complexe militaire du Soudan, ont rapporté des témoins à l'AFP, au lendemain de l'annonce par les paramilitaires de la prise de contrôle du site.

"On entend des tirs et des affrontements" dans le sud de Khartoum autour du complexe de Yarmouk, la plus grande installation militaire-industrielle au Soudan, rapportent des témoins

à l'AFP.

Mercredi, les redoutés paramilitaires des FSR ont annoncé dans un communiqué l'obtention d'"une nouvelle victoire avec la prise du complexe de Yarmouk et de ses dépôts de munitions", précisant que les soldats de l'armée régulière avaient pris la fuite, abandonnant derrière eux "des quantités de matériel et de véhicules militaires".

Les FSR ont également publié sur Twitter une vidéo, tournée, selon elles, "dans l'enceinte" du site, sur laquelle on peut voir les

paramilitaires célébrer la prise d'un entrepôt où des mitrailleuses, des mortiers et d'énormes quantités de munitions sont entassés.

Et dans la nuit de mercredi à jeudi, des témoins ont fait état d'un énorme bruit et du déclenchement d'un incendie après l'explosion d'un des réservoirs de l'installation pétrolière d'Al-Shajara, près du site de Yarmouk.

Si la cause de l'incendie n'a pas été déterminée, des témoins ont confirmé que les environs de l'installation étaient le théâtre de

combats depuis plus de 48 heures, notant que des nuages de fumée s'en dégageaient encore jeudi, visibles même à 10 km du site.

Depuis son déclenchement le 15 avril, la guerre pour le pouvoir entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des FSR du général Mohamed Hamdane Daglo, dit "Hemedti", a fait plus de 1.800 morts.

Près de deux millions de personnes ont quitté leur foyer, d'après les derniers chiffres de

l'ONU, dont plus de 476.000 qui ont trouvé refuge dans les pays voisins.

Le 31 mai, l'armée s'est retirée des négociations qui visaient à créer des couloirs sécurisés pour laisser passer les civils et l'aide humanitaire.

Le 1er juin, les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, médiateurs entre les deux camps, ont annoncé la suspension de ces négociations avant que Washington ne décrète des sanctions contre des entreprises associées à l'armée et aux paramilitaires.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

REPLACEMENT	HOMME DE LETTRES ANONYME	LETTRES DE TRUMP	NOUVEAU PETIT RUISSEAU	LETTRES DE PIVOT	ÉTANG	AVIVES	AVARE	MORCEAU D'IVOIRE	METS
						À OUTRANCE			
QUI FAIT PEUR									
COUPÉES	LAISSÉE POUR COMPTE	LETTRES DE NADOR	CALCIUM	SANGLOT COURT		BOUT DE CONDUIT CHOISIS		NAISSEAU	
							DÉBUT D'ATTAQUE		
VAGABONDAI					POSSESSIF ARTICLE			VIEUX PLIS	
GROUPES ANGLAIS	TÊTE DE MORT	LETTRES DE VALÉRY	SIGNAL DE DÉTRESSE	DÉCHIF. FRÈS			CACHÉ PETIT CUBE		
				FORME D'ÊTRE NUAGE		ARTICLE LETTRES D'APRAR			
FAUX SEÏN					VILLE D'ITALIE	NOM DE GUERRE			ROUÉ
EST TRADUIT EN ANGLAIS		LE PRIX DU PAIN FILS D'ALBION					FIN DE VERBE		
			FORME D'ÊTRE COUTUMES			SYMBOLE DE L'ARGON	PRÉSENT	GRECQUE	
OVIDES EN RELIEF	DONNE LE CHOIX			RESTES					
BALAIS				FIN DE VERBE		CIEL			

## Solution mots flechés d'hier

BIEN PÉCUN	COIFFER	SAUTER D'EAU	M	LÂCHE	PARCE	VOCABLE	T	EN	ALLER	C	PEUR
R	E	S	O	L	U	R	E	R	G	O	T
M	O	U	C	H	A	R	D	L	A		
P	S			L	I	M	A	C	O	N	
R	I	N	C	A	G	E	T	E	N	D	
B	I	E	N		N	L		I	L		I
S	S		E		L	E	F	F	E	T	S
O		T	C		L						O
E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	T	E
N		E	N	T	O	R	S	E			U
M	E	C		O		U	T	E	R	I	N
H	U	M	B	L	E						I
B	R	U	T	E		E	R	R	E	N	T

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafit  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Sati (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Halali  
Hafid Bouzarrouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassim Warrach  
**Secrétaire**  
Aasma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Selououan  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mouarib  
Rkia Ait Dohman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

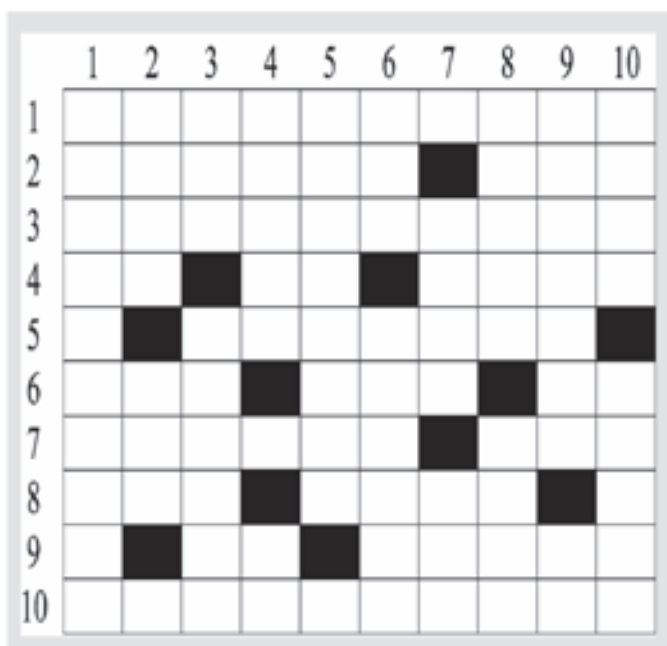
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.o.j.l.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALLEMENT

- 1- Donne enthousi
- 2- Son d'alarme - Fut capable
- 3- Homme de couleurs
- 4- Interjection - Echos - Ventile
- 5- Autoris
- 6- Personnel - Lieu d'amour - Font une rpe
- 7- Oudieux - Peau-Rouge
- 8- Relatif - Le lot du faible
- 9- Nickel - Coup fort au volley
- 10- L'âme est celle du corps

## VERTICALEMENT

- 1- Sens de la beaut
- 2- Démence - Organe mondial
- 3- Appel - Saisissent
- 4- Teinture naturelle - Il est
- 5- Pension
- 6- Décidé - Division cellulaire
- 7- Attaque rapide - Lettres de tarmac
- 8- Gauchis - Etat US
- 9- Naancient - Affirmatif
- 10- Auxiliaire - Il se confesse

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

2	4		1	3				
	1	9	5	3			8	
8	9						5	
1			7		9			
	7	6			8	3		
	9	3					4	
3					7	6		
9		2	6	7		4		
	2	3		5	9			

## Moyen

	3	8		9				
9			1				7	
	2	1	6	3	5			
		2	9	8				
4								2
			5	4	1			
	5		9	1	8	7		
8			4					3
	3			8	1			

## Difficile

7	3		5	1				
8			7		5			
		9			8			
	4	5						
5	6		1		3	8		
				8	4			
7			9					
6		3				1		
2	1			8	9			

## Expert

		1	5	6				
		4				5		
	6				8	2		
5	7	3						
	9				1			
						2	7	4
3	7				9			
1			2					
		8	3	5				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

3	9	7	6	1	5	2	8	4
1	6	4	8	3	2	5	9	7
5	2	8	9	7	4	1	6	3
8	3	5	7	9	6	4	2	1
2	7	6	5	4	1	9	3	8
4	1	9	2	8	3	6	7	5
6	5	3	4	2	7	8	1	9
9	4	1	3	6	8	7	5	2
7	8	2	1	5	9	3	4	6

## Moyen

1	4	6	2	8	7	5	3	9
7	9	5	3	4	6	8	1	2
3	2	8	9	5	1	6	7	4
9	3	7	4	6	8	1	2	5
8	1	2	7	3	5	9	4	6
6	5	4	1	2	9	7	8	3
2	8	1	5	9	3	4	6	7
5	7	3	6	1	4	2	9	8
4	6	9	8	7	2	3	5	1

## Difficile

5	7	8	6	9	4	2	3	1
4	9	2	1	7	3	8	5	6
6	3	1	2	8	5	4	7	9
1	6	7	3	4	8	9	2	5
2	8	9	5	1	7	6	4	3
3	4	5	9	6	2	7	1	8
7	1	3	8	2	6	5	9	4
8	5	4	7	3	9	1	6	2
9	2	6	4	5	1	3	8	7

## Expert

2	3	6	9	5	1	4	7	8
1	4	9	3	8	7	6	2	5
8	7	5	2	4	6	3	1	9
6	5	3	1	2	8	9	4	7
7	1	4	6	9	5	2	8	3
9	8	2	7	3	4	1	5	6
4	2	7	8	6	9	5	3	1
3	9	8	5	1	2	7	6	4
5	6	1	4	7	3	8	9	2

## Transmission des entreprises familiales

La Bourse de Casablanca joue un rôle de "pourvoi" optimal

La Bourse de Casablanca joue un rôle de pourvoi optimal en matière de transmission des entreprises familiales, a affirmé, récemment à Rabat, le président du Conseil d'administration de la Bourse de Casablanca, Kamal Mokdad.

S'exprimant lors d'une rencontre sous le thème "La transmission des entreprises familiales dans le secteur du BTP: Le marché boursier comme levier, enjeux et opportunités", M. Mokdad a estimé qu'au-delà du financement, la Bourse est une solution "pérenne" pour répondre à un défi majeur du tissu économique marocain qui est celui de la transmission des entreprises du secteur du BTP, comme beaucoup d'autres secteurs.

Evoquant la relation entre le secteur du BTP et la Bourse de Casablanca, le responsable a rappelé l'importance de ce secteur dans l'économie marocaine avec près de 6% du PIB et la forte participation dans la création d'emplois autant directs qu'indirects, rapporte la MAP.

Ces indicateurs, a-t-il ajouté, prouvent l'importante contribution de ce secteur dans l'atteinte d'une croissance forte, inclusive et durable et sa participation à la réalisation des objectifs fixés à la fois par le nouveau modèle de développement et par la Charte de l'investissement, notamment en matière de création d'emplois et de mobilisation massive des investissements dans les chantiers majeurs.

De son côté, le président de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (FNBTP), Mohamed Mahboub, a mis en avant l'importance de cet événement qui se veut une occasion pour inciter les entreprises familiales, spécifiquement celles qui ont atteint un niveau de perfectionnement en matière de réalisation des grands ouvrages d'infrastructure sur le territoire national, à s'introduire en bourse.

Le but étant d'assurer une continuité de l'activité de ces entreprises le plus longtemps possible, a-t-il expliqué, ajoutant que c'est aussi une occasion pour ces firmes de développer leur efficacité et leur rigueur en matière de gestion à même de les encourager à s'exporter vers d'autres pays.

Pour sa part, le président de l'Association marocaine des entreprises faisant appel public à l'épargne (APE), Mohamed Horani, a estimé que la présence des entreprises familiales est non négligeable dans l'économie nationale, relevant, dans ce sens, leurs qualités notamment en matière de visibilité sur le long terme et leur résistance aux différentes crises successives vécues.

Néanmoins, a-t-il soutenu, ces entreprises ont des contraintes en termes de succession, ou encore de gouvernance, faisant observer, à ce titre, que la transformation de celles-ci devrait toucher d'autres dimensions, comme l'aspect digital.

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la Bourse de Casablanca, en partenariat avec la FNBTP.

## L'industrie manufacturière anticipe une hausse de la production au deuxième trimestre



Les chefs d'entreprise opérant dans les secteurs des industries manufacturières, de l'extraction et de l'énergie anticipent une amélioration de leur production au deuxième trimestre 2023, a annoncé le Haut-Commissariat au plan (HCP). Pour le même trimestre, ceux du secteur de l'environnement tablent plutôt sur une stabilité.

Selon les résultats des enquêtes de conjoncture réalisées auprès de ces derniers par l'organisme public, au titre du deuxième trimestre 2023, les anticipations avancées par les industries manufacturières seraient attribuables à une hausse

de l'activité de l'«Industrie alimentaire» et de la «Fabrication d'équipements électriques».

Elles seraient également liées à une diminution de l'activité de la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques», de l'«Industrie du cuir et de la chaussure» et de l'«Industrie du papier et du carton», souligne le Haut-Commissariat dans une note d'information ajoutant que les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés au cours de cette même période.

Les enquêtes de conjoncture réalisées auprès des patrons opérant dans l'industrie extractive révèlent que la hausse de production pour le deuxième trimestre attendue « serait imputable principalement à une augmentation de la production des phosphates ».

Dans sa note d'information, le Haut-Commissariat rapporte également que les patrons de ce secteur prévoient une diminution des effectifs employés au titre du même trimestre.

Selon la même source, la production énergétique attendue pour le deuxième trimestre 2023 connaîtrait une hausse attribuable à l'augmentation de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné».

En ce qui concerne l'emploi, l'institution publique rapporte en outre qu'il connaîtrait une stabilité des effectifs pour le même trimestre.

Quant aux entreprises de l'industrie environnementale, elles lient la stabilité de leur production notamment aux activités du «Captage, traitement et distribution d'eau» et à une stabilité des effectifs employés.

Il est à noter que les enquêtes de conjoncture ont révélé qu'au premier trimestre 2023, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une baisse.

Cette évolution serait le résultat d'une diminution de la production dans les branches de l'«Industrie automobile», de l'«Industrie alimentaire» et de la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques».

D'après le HCP, elle serait également due à une hausse de la production dans les branches de la «Fabrication d'équipements électriques» et de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques».

Dans sa note d'information, il est aussi mentionné que les carnets de commandes du secteur ont été jugés d'un niveau inférieur à la normale par les chefs d'entreprise.

«S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité. Globalement, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 76%», selon l'institution publique.

Par ailleurs, au cours du même trimestre, 43% des entreprises de l'industrie manufacturière affirment qu'elles « auraient rencontré

des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement celles d'origine étrangère ».

Quant aux stocks de matières premières durant ce trimestre, ils se seraient situés à un niveau normal alors que la trésorerie aurait été jugée «difficile» selon 29% des patrons. Le HCP précise que cette proportion atteint près de 41% dans la branche «Textile et cuir».

La production de l'industrie extractive aurait, de son côté, connu une baisse, en raison d'une diminution de la production des phosphates ; tandis que les prix de vente des produits de ce secteur auraient connu une diminution et l'emploi aurait connu une baisse.

Quant à la production de l'industrie énergétique, elle aurait affiché une baisse due principalement à la diminution de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné», a poursuivi le HCP. Et d'ajouter que les carnets de commandes se seraient situés à un niveau normal alors que l'emploi aurait connu une baisse.

Enfin, la production de l'industrie environnementale aurait connu une stabilité imputable à une stagnation de l'activité du «Captage, traitement et distribution d'eau» ; tandis que les carnets de commandes se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité.

Alain Bouithy



Les patrons de l'industrie extractive s'attendent à une diminution des effectifs employés durant le même trimestre



## Industrie automobile : LEONI s'implante dans la zone d'accélération industrielle Souss-Massa "MEDZ"

La société LEONI, fabricant allemand de câbles spécialisé dans l'industrie automobile, renforce sa présence au Maroc en implantant une usine au sein de la zone d'accélération industrielle Souss-Massa, aménagée par MEDZ, filiale de CDG Développement (Groupe CDG).

Cette unité, prévue sur plus de 74.000 m<sup>2</sup>, sera dédiée à la fabrication de câbles électriques pour des véhicules automobiles, indique un communiqué de MEDZ.

D'une enveloppe globale estimée à 190 millions de dirhams, elle devrait générer la création de 3.000 emplois directs à terme, permettant ainsi à LEONI de mieux ser-

vir les marchés marocain et européen, ajoute le communiqué.

À propos de cette installation, M. Mohssine Semmar, président du Directoire de MEDZ, s'est dit satisfait, car "elle témoigne de la confiance accordée à MEDZ et des efforts permanents que celle-ci déploie au quotidien pour développer le secteur de l'industrie automobile au Maroc, sur toute la chaîne de valeur".

"Notre profonde conviction est que ce projet amorcera un changement du Business Model de l'industrie automobile dans la région du Souss Massa", a-t-il souligné,

notant que les sujets qui y seront abordés, à savoir le climat des affaires, les énergies renouvelables, l'environnement, l'industrie, les infrastructures, ou encore l'eau et le transport, revêtent un intérêt commun pour les deux pays.

La zone d'accélération industrielle Souss-Massa est le fruit d'un partenariat entre MEDZ, via sa filiale Parc Haliopolis SA, la région du Souss-Massa et le Crédit Agricole. Situé dans la Commune de Drarga, à moins de 5 minutes de la ville d'Agadir, ce parc à vocation généraliste multisectorielle bénéficie de nombreux atouts, notamment une localisation avantageuse, une très bonne connectivité, une main-d'œuvre abondante et qualifiée dans la région, et des incitatifs liés au statut de zone d'accélération industrielle, conclut le communiqué.

*Le Maroc est une destination privilégiée pour les investisseurs espagnols*

## Rencontre d'affaires et d'investissement Maroc-Espagne

Le Maroc est une destination privilégiée des investisseurs espagnols en Afrique et occupe une place de choix dans les stratégies d'internationalisation des entreprises espagnoles, a indiqué, mercredi à Casablanca, la secrétaire d'État du Commerce d'Espagne, Xiana Méndez.

S'exprimant lors de la séance inaugurale de la rencontre d'affaires et d'investissement Maroc-Espagne, Mme Méndez a mis en exergue le dynamisme des relations entre le Maroc et l'Espagne et la ferme volonté de consolider les liens bilatéraux depuis la tenue récente de la Réunion de Haut Niveau Maroc-Espagne, rapporte la MAP.

Il faut mettre en place tous les moyens nécessaires pour renforcer les relations commerciales et d'investissement afin qu'elles soient à la hauteur de la dynamique actuelle entre les deux Royaumes, a-t-elle dit, rappelant la récente rencontre d'affaires à Madrid avec le ministre délégué chargé de l'Investissement Moh-



cine Jazouli qui a été l'occasion pour les chefs d'entreprises espagnols de découvrir les opportunités d'investissement au Maroc.

La présente rencontre, qui est un événement très important pour les communautés entrepreneuriales marocaine et espagnole, s'inscrit dans la continuité de ces concertations, a indiqué la Secrétaire d'Etat, également présidente d'ICEX Trade and Investment,

notant que les sujets qui y seront abordés, à savoir le climat des affaires, les énergies renouvelables, l'environnement, l'industrie, les infrastructures, ou encore l'eau et le transport, revêtent un intérêt commun pour les deux pays.

Et de poursuivre que "les données relatives aux investissements appuient cette ferme volonté de faire le chemin ensemble". "Pendant la dernière

décennie nous avons atteint des chiffres record en termes de volume des échanges commerciaux, soit 20 milliards d'euros en 2022", a-t-elle ajouté, relevant, par ailleurs, que l'Espagne est le troisième pays en termes de stock d'investissement au Maroc.

A travers la rencontre d'affaires et d'investissement Maroc-Espagne, nous avons la volonté d'approfondir ces relations commerciales et d'investissement dans le cadre de la stratégie d'internationalisation des entreprises espagnoles dans laquelle le Maroc est un pays prioritaire, a fait savoir la responsable espagnole.

A ce titre, Mme Méndez a cité plusieurs facteurs qui justifient le positionnement du Maroc, comme sa capacité d'intégration dans les chaînes de valeur régionales qu'il faut consolider davantage, saluant les initiatives et réformes initiées par le Maroc et visant son ouverture commerciale. La Secrétaire d'Etat a mis l'accent, en outre, sur la position du Maroc considéré par les entre-

prises espagnoles comme une porte d'entrée au continent africain, et un point de départ pour étendre leurs activités à d'autres pays du continent africain, réaffirmant l'attractivité économique du Maroc qui fait partie de tous les plans d'internationalisation des entreprises espagnoles.

"Nous devons agir pour le bénéfice mutuel en éliminant les obstacles et en créant un climat d'affaires stable et propice à l'investissement entre les deux pays", a plaidé Mme Méndez, avant d'appeler à "donner du sens à nos économies" à travers une action commune pour la prospérité partagée, le bénéfice mutuel, et le développement.

La cérémonie inaugurale s'est tenue en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, de l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Ricardo Diez-Hochleitner, du président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, et de chefs d'entreprises des deux pays.

## Lancement de la 2<sup>ème</sup> édition des odyssées régionales de l'entrepreneuriat à Béni Mellal

Le président de l'Université Sultan Moulay Slimane, Mustapha Aboumaarouf, a participé récemment à la cérémonie de lancement de la 2<sup>ème</sup> édition des Odyssées régionales de l'entrepreneuriat, organisée par l'Université Sultan Moulay Slimane, le Centre régional d'investissement Béni Mellal-Khénifra, l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) et le Projet de développement socio-économique inclusif à Béni Mellal-Khénifra (ISED-BMK), et ce, à l'École nationale des sciences appliquées de Béni Mellal.

Cette deuxième édition qui se déroule sur une période de six mois et demi et qui a pour thème «La nouvelle charte d'investissement : Quels métiers d'avenir et de montée en gamme pour la région-Béni

Mellal-Khénifra», s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation de l'écosystème d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (PACTE ESRI 2030), en particulier, en ce qui concerne son volet relatif au développement et au renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants de l'université à travers les mesures ciblant l'encouragement de l'initiative entrepreneuriale.

Il est à noter qu'à l'issue de cette cérémonie, plusieurs conventions ont été signées entre les acteurs socio-économiques de la région de Béni Mellal-Khénifra dont notamment une convention entre l'École nationale de commerce et de gestion de Béni Mellal et le Centre régional d'investissement Béni Mellal.



SIEL 2023

# La cardiologue Souad Jamaï, une femme de cœur et de lettres

Médecin cardiologue, romancière, metteuse en scène, élue communale, associative... Souad Jamaï est une femme surbookée mais elle ne s'en plaint pas. Meticuleuse et débordant d'énergie, elle met du cœur à l'ouvrage, croyant dur comme fer à la noble mission des toubibs pour guérir les maladies des gens et des écrivains pour remédier à celles de la société.

Avec ses cheveux roux mi-longs, son visage ovale éclairé d'un sourire plein de bonhomie et sa silhouette longiligne, cette maman de deux adolescents affiche une admirable jeunesse de corps et d'esprit. Au Salon international de l'édition et du livre de Rabat où la MAP l'a rencontrée pour la présentation de son dernier ouvrage "La version des fées", l'écrivaine passe comme un papillon d'un stand à l'autre. Rédigeant une dédicace par-ci, donnant une poignée de main par-là, elle dégage une belle énergie communicative héritée certes de son métier de médecin mais aussi de ses multiples voyages à travers le monde.

C'est à l'âge de 6 ans que Souad a quitté le Maroc pour suivre son père, diplomate, dans les pays où il a été affecté. Ce fut alors le début d'un long périple qui a conduit la native de Rabat notamment en France, en Belgique, en Espagne, en Allemagne et en Ethiopie. L'écrivaine-artiste s'estime chanceuse d'avoir pu faire autant de déplacements qui ont ouvert ses yeux sur des sociétés et des cultures très variées.

"Quand on change de pays tous les trois ans, on apprend à aller vers les autres, on s'intègre plus facilement dans la société d'accueil et, autre chose importante, on maîtrise plusieurs langues. C'est une expérience très enrichissante au ni-



veau culturel", confie à la MAP la médecin polyglotte qui parle couramment l'arabe, le français, l'anglais et l'allemand, entre autres.

Studieuse et ambitieuse, Souad obtient haut la main ses diplômes de cardiologie, de médecine d'urgence, de médecine du travail et de médecine aéronautique en France où elle exerce à partir de 1988 comme attachée dans les hôpitaux parisiens avant de rentrer au Maroc, précisément dans sa ville natale Rabat, pour ouvrir un cabinet de cardiologie.

Après de longues années de dépaysement, Souad était avide d'en savoir plus sur le Maroc et la société marocaine. Sa pratique de la médecine, une profession basée sur le relationnel et le contact humain, lui en a donné l'opportunité.

"La salle d'attente de mon cabinet, peuplée de gens de tous les âges et les milieux sociaux, était comme un microcosme de la société. C'est là où j'ai pu

rencontrer la culture de mon pays que j'ignorais jusque là à cause de mes longues années d'absence", assure-t-elle.

Pendant des années, la toubib s'est contentée d'observer et d'"emmagasiner" dans sa mémoire ces scènes, anecdotes et faits insolites qui se déroulent dans son cabinet et qui en disent long sur la mentalité des gens et les mœurs de la société.

Ce n'est qu'en 2016 que notre interlocutrice a ressenti que le "fruit était mûr" et qu'il était temps de "passer à l'acte" pour partager avec le lecteur ses observations et réflexions. Il n'y avait pas mieux que le roman pour faire passer le message, en douceur et en profondeur. C'est ainsi qu'est né "Un toubib dans la ville", un roman burlesque dont le théâtre n'est autre que la salle d'attente de Dr Ali, un médecin fraîchement arrivé d'Europe qui éprouve une sorte de choc culturel au contact d'une variété de patients aussi drôles que pathétiques.

Coup de cœur immédiat pour ce baptême de feu de la cardiologue au pays des lettres: "Un toubib dans la ville" a été un succès de librairie, réédité à plusieurs reprises depuis, et a même été adapté au théâtre par une troupe constituée par Souad elle-même (qui s'est chargée de la mise en scène) et dont les comédiens étaient tous des...médecins cardiologues. "Une première mondiale", se réjouit l'écrivaine-artiste, ajoutant que "l'idée, originale, a beaucoup plu aux gens".

Confortée par cet accueil chaleureux des lecteurs et de la critique, Souad Jamaï, devenue accro à l'écriture, a récidivé avec "Le K-barré des médecins" (pièce de théâtre, 2018), "Des ailes de papier" (2019) et "Le serment du dernier messager" (2021), trois opus où il est toujours question du domaine médical, ses dysfonctionnements et ses dérives.

Outre le "bonheur d'écrire" qui l'anime, Souad, qui clame haut et fort son "engagement" pour l'humain où qu'il soit et se dit influencée par la pensée de feu Fatema Mernissi, dit vouloir "transmettre certains messages, notamment concernant les anomalies du milieu médical et de la société en général, ici comme ailleurs, et ainsi contribuer un tant soit peu à faire évoluer les choses".

Pour traduire cet engagement dans les faits, Souad joint l'acte à l'écrit. Les bénéfices du spectacle "Un toubib dans la ville" ont ainsi été versés à une association qui prend en charge les enfants démunis souffrant de maladies cardiaques. Intellectuelle au verbe haut et cardiologue au grand cœur, Souad Jamaï est une écrivaine à suivre.

Par Meriem Rkhouak (MAP)

## Les noms des lauréats de la 1<sup>ère</sup> édition du concours d'écriture dévoilés

Les noms des lauréats de la 1<sup>ère</sup> édition du concours d'écriture ont été dévoilés, mercredi à Rabat, dans le cadre de la 28<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'édition et du livre qui se poursuit jusqu'au 11 courant.

Ainsi, le premier prix a été décerné à Zakaria Bichelfin, tandis que le deuxième prix est revenu à Hajar Atif. Quant au troisième prix, il a été attribué à Omaima Zaila.

Organisé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture-, en coopération avec "Connect Institute", au profit des jeunes entre 18 et 25 ans, du 16 avril au 15 mai, ce concours a connu la participation de 99 candidats, avec un jury composé de spécialistes.

Le concours, qui consiste à présenter un texte narratif traitant le thème de "De-

main" en arabe, amazigh, français ou anglais, vise à encourager les jeunes à l'écriture, comme l'un des principaux outils d'expression des pensées et des sentiments et de transfert des connaissances. Il constitue également une opportunité pour les jeunes de développer leurs capacités d'écriture et d'expression, et de les inciter à la production littéraire et culturelle.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le SIEL est une occasion d'encourager à la lecture, à travers des initiatives culturelles, intellectuelles, artistiques et pédagogiques dans les domaines de la littérature et de la création, ou en attirant des maisons d'édition de différents pays offrant au lecteur marocain un éventail culturel riche qui comprend des titres littéraires, scientifiques, religieux et historiques divers et abordables.





# Rabat renforce sa position culturelle après avoir été choisie capitale de la culture islamique

L'agence de presse saoudienne (SPA) a souligné qu'à l'issue des activités de la manifestation "Rabat Capitale de la culture dans le monde islamique pour 2022" le 30 avril, qui a été organisée pendant une année entière par l'Organisation du Monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), la capitale du Maroc a donné une vision au monde sur l'authenticité de son histoire, la particularité de son patrimoine, la profondeur de sa civilisation, et son identité culturelle.

L'agence relève, dans un article, que l'histoire de "Rabat Al Fath", comme l'appellent les historiens, regorge de monuments archéologiques datant de l'ère des Almohades (1121-1269), dont la mosquée et la Tour Hassan, la Kasbah des Oudayas et le site de Chellah, de l'ère des Almoravides (1056-1147), puis de l'ère des Marinides et des Alaouites, toutes sont des périodes dont les traces sont encore visibles et fréquentées par les visiteurs de la ville de toutes les régions du monde.

Elle a ajouté que dans le cadre du renforcement de l'attractivité de la ville, et à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2014, le Programme "Rabat Ville Lumière, Capitale Culturelle du Maroc" a été marqué par le lancement de grands projets culturels, répartis entre théâtres, musées, maisons de la culture, maisons d'art, la restructuration des bibliothèques et la réhabilitation des quartiers de l'ancienne médina, en plus de la



construction du Grand Théâtre, qui ouvrira ses portes prochainement en tant que monument culturel aux standards internationaux devant accueillir toutes les manifestations culturelles et artistiques locales et internationales.

Aujourd'hui, selon l'agence, Rabat est fière de son passé et se tourne vers un avenir qui renforce sa position au sein des

ville islamiques, pour faire de la culture un événement inscrit dans le quotidien des citoyens, conformément à la décision prise en 2012 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) qui classe cette ville comme patrimoine culturel mondial et un centre de rayonnement civilisationnel.

## Bouillon de culture

### Journée internationale de la musique

Une grande soirée musicale sera organisée, le 17 juin à la Maison de la culture de Ouarzazate, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la musique, qui coïncide avec le 21 juin de chaque année.

Organisée à l'initiative de l'association "Jourjour Sahara", en partenariat avec la Direction provinciale de l'Éducation nationale, l'ONG américaine "Playing for Change" et le Centre culturel de Zagora, cette soirée célébrera la musique patrimoniale et nomade de la région de M'Hamid El Ghizlane, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

Plusieurs troupes musicales animeront les spectacles de cette soirée, dont la troupe "Rokba" de M'Hamid El Ghizlane, les troupes "Shamra" et "Ganga" de Zagora, en plus du groupe "Mahamid Band", qui se compose de musiciens autodidactes issus de M'Hamid El Ghizlane.

Selon les organisateurs, le répertoire de ces troupes s'inspire notamment des chants traditionnels chantés lors des grands voyages caravaniers à travers le désert au fil des siècles.

"Ils s'inspirent des paroles de chansons traditionnelles telles que Guedra, Ahidous et Rokba et d'histoires du désert", note la même source, ajoutant que ces troupes mêlent chansons hassaniennes, amazighes et oasiennes.

Pour rappel, la Journée internationale de la musique est un événement qui permet de mettre en valeur les différentes couleurs musicales locales et internationales dans le but de promouvoir le goût artistique et culturel du public et de créer une atmosphère de communication artistique et d'échange d'idées.

# Ce que dit Marguerite Yourcenar de la mort

Rédigé en 1951 et publié à la 15<sup>e</sup> édition française Librairie Plon en 1958, pour la première édition, Mémoires d'Hadrien de Marguerite Yourcenar est d'abord, comme le titre l'indique, des mémoires, c'est-à-dire un récit écrit par un personnage connu et important dans l'histoire : l'empereur Hadrien. Yourcenar a écrit ce roman historique dans le but d'apporter des précisions sur le personnage d'Hadrien, sur son époque et son histoire. Le livre prend la forme d'une lettre destinée à Marc Aurèle, le nouveau successeur ; c'est surtout une longue lettre qui retrace la vie et la mort d'Hadrien racontées par l'empereur lui-même. Donc, il s'agit d'un personnage qui fait son récit, qui en est l'acteur principal. Or, à vrai dire, ce n'est pas la vie d'Hadrien qui compte beaucoup dans ce livre, mais plutôt sa mort. En fait, c'est la maladie de l'empereur qui déclenche le récit. Le fait est que, dès qu'Hadrien s'avise que sa fin est imminente, ses

méditations au sujet de la mort prennent naissance. Et c'est sa méditation sur la mort qui est justement à l'origine de ses mémoires. Il s'agira d'expliquer ici comment Hadrien conçoit la mort et quel est le sens qu'il en donne.

La mort chez Hadrien désigne la fin d'un corps, laquelle est due à la fatigue causée par l'âge et la maladie. Il est donc question de la mort physique, et la méditation de la mort résulte de la maladie du corps disposé à la finitude, au renoncement.

Il est par ailleurs certes vrai qu'Hadrien devrait être un tyran, un violent guerrier, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il était sensible à la mort de ses amis, ainsi qu'en témoigne à juste titre son deuil, entre autres, dont est responsable la mort d'Antinoüs.

Dans Mémoires d'Hadrien, la mort se manifeste ainsi donc dans la maladie et la guerre tout comme elle apparaît à travers le suicide et le sacrifice («la mort violente»).

Etant témoin de ces différentes formes de la mort, Hadrien finit par élaborer une philosophie qui consiste à la considérer comme l'accomplissement d'une vie.

En effet, il construira une nouvelle conception de la mort après avoir été tenté lui-même par le suicide. (L'empereur exigera effectivement de «dispenser à un malade une drogue nocive», s'y refusant, Iollas se trouve obligé de se sacrifier pour sauver la vie de son maître : sauver la vie de son maître était une forme de noblesse à l'époque). Après le suicide du jeune médecin, Hadrien, aussi paradoxal que cela puisse paraître, décidera de ne pas se suicider à son tour et renoncera définitivement à «brusquer sa mort». Mieux encore, bien que se sentant faible, bien qu'étant convaincu que sa mort est proche et certaine, Hadrien n'a pas peur de la mort, et du même coup, il ne se laisse pas duper par la consolation trompeuse de son médecin ex-

périmenté : «Ne t'y trompe pas : je ne suis pas encore assez faible pour céder aux imaginations de la peur, presque aussi absurdes que celles de l'espérance, et assurément beaucoup plus pénibles».

Dès lors, Hadrien apprend que le suicide est une lâcheté : «J'ai compris que le suicide paraîtrait au petit groupe d'amis dévoués qui m'entourent une marque d'indifférence, d'ingratitude peut-être ; je ne veux pas laisser à leur amitié cette image grinçante d'un supplicié incapable de supporter une torture de plus». Hadrien est donc convaincu de sa lâcheté et de sa faiblesse du moment qu'il pense au suicide, c'est pourquoi, pour ne pas se soumettre à sa lâcheté devant ses amis dévoués, il décide de ne plus se montrer poltron, autrement dit, il devient fort. Par conséquent, ne pas se suicider lui fera comprendre finalement le fait d'accepter l'agonie dans la mesure où celle-ci fait également partie de la vie ; c'est-à-dire que l'agonie est une expérience

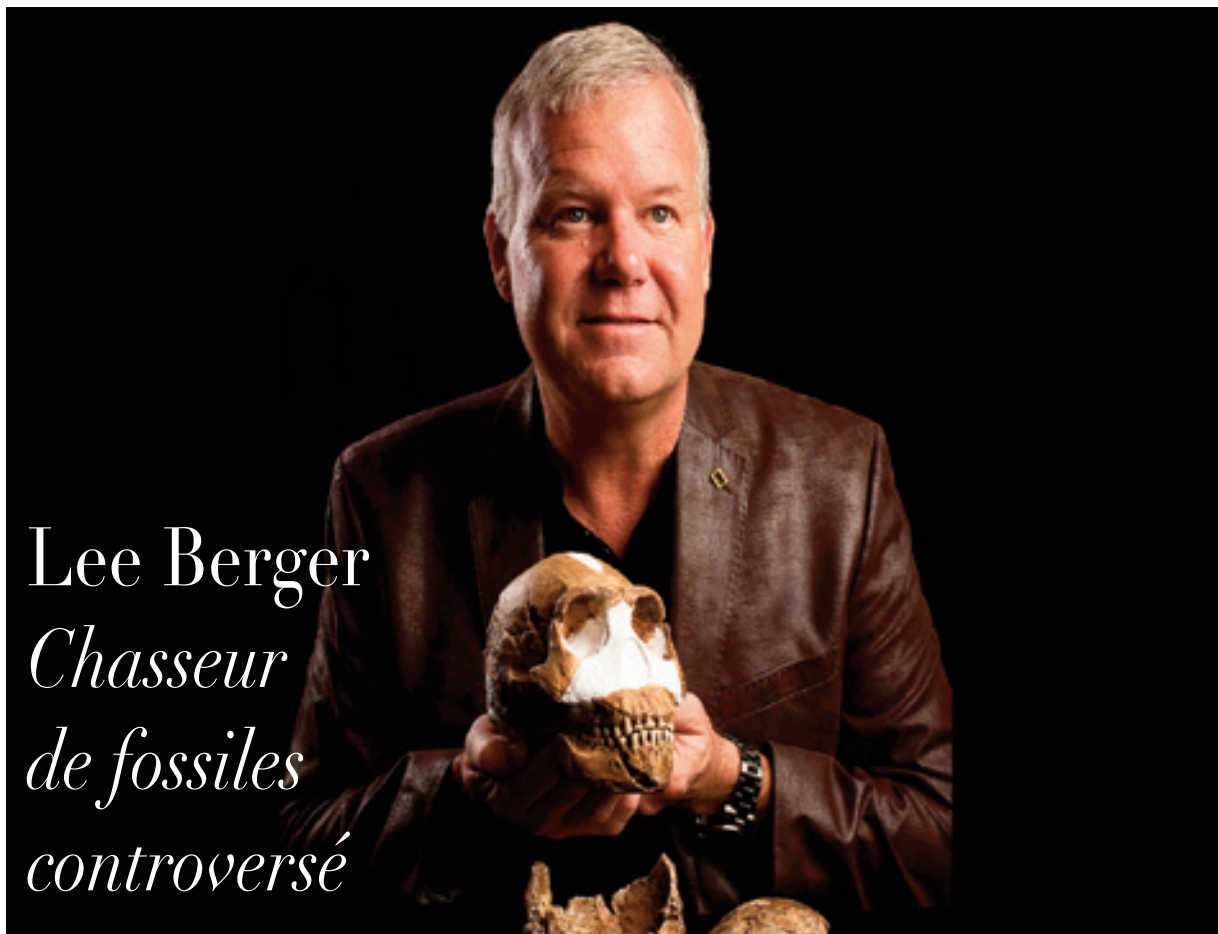
qu'il faudra vivre : «Je ne refuse plus cette agonie faite pour moi». Donc : «Tout reste à faire», dit-il. Hadrien se laisse vivre sa mort comme étant que celle-ci devient pour lui quelque chose qui complète sa vie. Tout comme il a bénéficié de la vie, il doit aussi bénéficier de la mort, d'où la clause suivante : «Tâchons d'entrer dans la mort les yeux ouverts...». Il s'agit de mourir tout en étant conscient de sa mort. Comme il fallait vivre sa vie, il fallait aussi vivre sa mort par l'agonie. Ce n'est qu'ainsi que la mort peut être l'accomplissement d'une vie. C'est de cette façon qu'Hadrien finira par faire de la mort une amie à ne pas craindre. L'illustre bien son magnifique poème : «Petite âme, âme tendre et flottante, compagne de mon corps, qui fût ton hôte, tu vas descendre dans ces lieux pâles, durs et nus, où tu devras renoncer aux jeux d'autrefois». Hadrien renoncera au monde, certes, mais «entre amis» !

Par Najib Alloui

## Portrait

# Lee Berger

## Chasseur de fossiles controversé



Chapeau d'Indiana Jones ou combinaison d'astronaute, il collectionne les découvertes révolutionnaires et controversées sur les origines de l'homme: l'explorateur et scientifique américain installé en Afrique du Sud, Lee Berger, compte autant d'admirateurs que d'ennemis dans le petit monde de la paléontologie.

En l'espace de quinze ans, il a découvert deux nouvelles espèces d'hominidés et cousins éloignés de l'homme. Et le paléanthropologue de

57 ans, entré dans le classement Time des 100 personnalités les plus influentes de la planète, vient de provoquer un nouveau séisme dans la discipline, traditionnellement pondérée, des recherches sur l'évolution.

Il a annoncé lundi avoir la preuve qu'entre 200.000 et 300.000 ans avant notre ère, une espèce dotée d'un cerveau de la taille de celui d'un chimpanzé, *Homo naledi*, enterrait ses morts et gravait des symboles sur les parois des tombes. Soit les traces d'inhumations les plus anciennes jamais retrouvées à ce jour.

"*Homo naledi* nous dit que nous ne sommes pas si extraordinaires", explique-t-il à l'AFP, perché sur un gros caillou à la sortie d'une grotte du très riche site paléontologique du "Berceau de l'humanité" près de Johannesburg, son terrain de jeu, classé patrimoine de l'Unesco.

"On risque de ne pas s'en remettre", lance-t-il le hilare, avec un fort accent américain et un léger cheveu sur la langue.

Les pratiques mortuaires et le symbolisme ont jusque-là été considérés comme l'apanage de l'homme et de ses ancêtres directs dotés de gros cerveaux.

Le scientifique risque-t-il, avec sa dernière trouvaille, d'être à nouveau taxé de froisser l'histoire de l'humanité dans une course effrénée pour la gloire?

Dans le monde de la paléontologie,

qui n'est pas épargné par les batailles d'ego, l'Américain naturalisé sud-africain a souvent été accusé de brûler les étapes, annoncer des révolutions avant d'avoir tout à fait daté les fossiles, bousculant la sacro-sainte rigueur scientifique quand d'autres consolident pendant 20 ou 30 ans une hypothèse avant d'avancer une théorie.

"Lee Berger est une personnalité particulière", euphémise le paléanthropologue français Bruno Maureille. "Peut-être va-t-il un peu trop vite relativement au temps long que nécessite la compréhension de ce type de contexte".

"Il y a toujours une tentation, un désir de dire +Regardez, j'ai trouvé quelque chose d'incroyable, quelque chose de vraiment remarquable et je vais le dire au monde entier+", glisse Dominic Stratford, un géo-anthropologue qui mène également des fouilles sur le site sud-africain.

Gigotant et exalté, l'Américain au regard clair et aux cheveux blancs hausse les épaules: "Certains diront que ce ne sont pas des tombes, qu'ils le disent. Mais ce sont des tombes", affirme-t-il avec un large sourire, convaincu d'avoir déterré une nouvelle "pierre de Rosette".

Le gamin du fin fond de la Géorgie, au sud des Etats-Unis, élève distrait et gagné par l'ennui, était pourtant plutôt promis à une tranquille carrière de médecin, avocat ou pasteur: "C'était l'étendue des possibles pour les gamins

assez doués", raconte celui qui rêvait enfant de voler dans l'espace et arbore une montre Mickey.

Il voyage finalement sous terre, depuis la lecture d'un livre intitulé "Lucy", du nom de l'australopithèque emblématique découvert en 1974 en Ethiopie.

Après des débuts en Afrique de l'Est, où il s'entend dire qu'"il n'y a plus rien à trouver", il parie sur l'Afrique du Sud. La fin de l'apartheid ouvre de nouveaux horizons.

En 2013, il découvre le gisement de fossiles d'hominidés le plus riche du continent et le monde fait la connaissance d'*Homo naledi* (étoile). Un coup de fil fiévreux au milieu de la nuit au National Geographic et il décroche le jackpot dans un milieu académique où d'autres bataillent pour les financements.

Les fouilles sont documentées en direct sur les réseaux sociaux, il met ses données en libre accès sur internet et les fossiles à disposition de qui voudrait les étudier. Pas vraiment du goût des conclavistes de la matière.

Les journalistes sont convoqués, des ossements miniatures vendus dans les boutiques de souvenir, un documentaire sur l'expédition est nommé aux Emmys.

Un "cirque médiatique" éloigné de la science pure, selon ses détracteurs, qui considèrent que le chasseur de fossiles devenu star "a vendu son âme au diable".



Il y a toujours une tentation, un désir de dire +Regardez, j'ai trouvé quelque chose d'incroyable, quelque chose de vraiment remarquable et je vais le dire au monde entier



Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Direction Régionale de la  
Santé et de la Protection sociale  
Tanger-Tétouan-Al Hoceïra  
Délégation Provinciale  
de la Santé et de la  
Protection sociale Tétouan  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE  
PRIX N° :10/DMST/2023  
LOT UNIQUE  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le Mardi 04 Juillet 2023 à 11h, il  
sera procédé, à la salle de réunion  
de la Délégation du Ministère  
de la Santé et de la protection  
sociale à la province  
de Tétouan sise à l'Hôpital civil  
Saniatnmal route de Martil,  
l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres ouvert sur offres  
de prix ayant pour objet :  
ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DESTINE  
AUX FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA  
DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE  
LA PROTECTION SOCIALE DE TETOUAN.  
Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au Service des Marchés  
de la Délégation provinciale  
du Ministère de la Santé et  
de la Protection Sociale Sise à  
l'Hôpital civil Saniatnmal route  
de Martil, il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Six Mille

Dirhams(6.000,00)Dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations  
est établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme  
de : Cinq Cents Soixante Six  
Mille Cinq Cents Vingt Dirhams(566.520,00) toutes taxes  
comprises.  
Le contenu ainsi que la présentation  
des dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31et 148du décret n°2-12-349  
du 08 jomada1 -1434 (20 mars  
2013) relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis au Service des Marchés  
de la Délégation à l'adresse  
précitée ;  
- Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de réception  
au service des marchés de  
la Délégation à l'adresse précitée ;  
- Soit les déposer par voie  
électronique sur le portail des  
marchés publics à l'adresse suivante  
: www.marchespublics.gov.maSelon  
l'arrêté n°1982-21  
du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation  
des procédures de passation des marchés publics

et des garanties pécuniaires ;  
- Soit les remettre au  
président de la commission  
d'appel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture des  
plis. La documentation technique  
doit être déposée, contre  
récépissé, dans le Service des  
Marchés de la Délégation du  
Ministère de la Santé de la  
Protection Sociale à la Province de

Tétouan, ou doit être envoyées  
par courrier recommandé avec  
accusé de réception au service  
précité, et ce au plus tard le  
Lundi 03/07/2023 avant 15h.  
Les pièces justificatives à fournir  
sont celles prévues par l'article  
4 du Règlement de  
Consultation.  
N°4217 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

**Avis d'appel d'offres  
N° 01/2023**  
pour la location des terrains collectifs relevant de la Province Azilal  
pour la réalisation des projets d'investissement  
dans le domaine agricole

La Province d'Azilal lance un avis d'appel d'offres pour la location des terrains collectifs  
pour la réalisation des projets d'investissement dans le domaine agricole tel qu'il est  
mentionné dans le tableau ci-dessous :

commune	Commune Territoriale	Collectivité rurale provinciale	nom collectif	référence foncière	adresse	Superficie en ha et spaciété	Prix d'ouverture de la location
Bene	Bene	commune	Fédération des ruraux	Rég n°1218/23	Départ Azilal	6.4000 Rég au dha/ha/can	800
			al Mylel 1	Rég n°1881/23	Départ Azilal	24.0700 Rég au dha/ha/can	800
			Machhour	Rég n°1419/23	Départ Azilal	15.7000 Rég au dha/ha/can	800
			égypt	19 Rég n°1884/23	Départ Azilal	18.0000 Rég au dha/ha/can	800
AMAZEN	TARBOULT W'AIT 20048	Rég n°1219/23	Départ Azilal	15.7000 Rég au dha/ha/can	800	800	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Rurales de la Province  
d'Azilal, ou bien il peut être téléchargé du site internet de la Direction des Affaires Rurales :  
www.dars.ma

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Numéro 0523458072.

Les concurrents peuvent déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Affaires  
Rurales, Province Azilal à partir du 12/06/2023 jusqu'au 11/07/2023 à 16 h 30 ms dernier délai  
d'acceptation des plis.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 20/07/2023 à 11h au siège de la  
Province d'Azilal au bureau de Mr le Secrétaire Général de la Province.  
N°4215 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la Région Marrakech-Safi  
Préfecture de Marrakech  
Commune de Marrakech  
Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali  
Direction de l'Arondissement  
Service des Affaires Financières et des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
(séance publique)

Le **Mardi 04 Juillet 2023 à 10 heures**, il sera procédé pour le compte de l'Arondissement Sidi  
Youssef Ben Ali en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président du même  
Arondissement, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Estimation des coûts	Caution provisoire
08/2023/ASYBA	Frais de fonctionnement des terrains de sports «Nettoyage»	Deux Cent Soixante-Trois Mille Neuf Cent Cinquante-Deux Dirhams TTC (263.952,00 Dhs)	7.000,00 Dhs
09/2023/ASYBA	Gardiennage et sécurité des terrains de sports	Deux Cent Soixante-Trois Mille Neuf Cent Cinquante-Deux Dirhams TTC (263.952,00 Dhs)	7.000,00 Dhs
10/2023/ASYBA	Travaux d'entretien des voies - 1ère tranche	Quatre Cent Quatre-Vingt-Un Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams TTC (481.392,00 Dhs)	10.000,00 Dhs
11/2023/ASYBA	Travaux d'entretien des voies - 2ème tranche	Quatre Cent Soixante-Dix-Sept Mille Trois Cent Soixante Dirhams (477.360,00 Dhs TTC)	10.000,00 Dhs

L'appel d'offres N° 08/2023/ASYBA est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises  
(PME), Coopératives, Unions de Coopératives et Autos-Entrepreneurs.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Marché, Service des Affaires  
Financières et des Marchés de l'Arondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également  
téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme  
aux dispositions des articles 27,29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arondissement Sidi  
Youssef ben Ali.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.  
• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la  
consultation.  
N°4214 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIH OUELDJOUR  
PROVINCE DE GUELIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHES

**Avis rectificatif**  
**Appel d'offres ouvert n° 02/BG2/2023**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNITE MOBILE REGIONALE  
D'INTERVENTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA REGION  
GUELMIH-OUED NOUN 3ème ET DERNIERE TRANCHE -PROVINCE  
GUELIM

**Il est porté à la connaissance des concurrents que :**

1- **Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément :**  
- **Le domaine d'activité exigé est :**

Secteur	Qualification exigée	Classe
<b>A : Construction</b>	A2 : Travaux courant en béton armé- maçonnerie de bâtiments	3
<b>B : TRAVAUX ROUTIERS ET VOIRIE URBAINE</b>	B1 : Travaux de terrassements routiers courants, B11 : Dallage et bétonnage de la voirie urbain.	4
<b>C : Eau potable- Assainissement-Conduit</b>	C3 : Travaux courant des réseaux d'assainissement et ouvrages annexes	4
<b>L : TRAVAUX DE MENUISERIE CHARPENTE</b>	L4 : Menuiserie aluminium L5 : Menuiserie métallique L6 : Menuiserie en PVC L7 : Fabrication et pose de mur rideau L8 : Charpente métallique.	1
<b>O : Revêtement</b>	O1 : revêtement courant	3

2- **Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.** N°4216 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la Région Marrakech-Safi  
Préfecture de Marrakech  
Commune de Marrakech  
Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali  
Direction de l'Arondissement  
Service des Affaires Financières et des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
(séance publique)

Le **Mardi 05 Juillet 2023 à 10 heures**, il sera procédé pour le compte de l'Arondissement  
Sidi Youssef Ben Ali en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président du même  
Arondissement, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Estimation des coûts	Caution provisoire
12/2023/ASYBA	Travaux d'entretien des voies - 3ème tranche	Quatre Cent Quatre-Vingts Mille Deux Cent Quarante Dirhams TTC (480.240,00 Dhs)	10.000,00 Dhs
13/2023/ASYBA	Travaux d'entretien des voies - 4ème tranche	Quatre Cent Soixante-Dix-Sept Mille Huit Cent Quarante Dirhams TTC (477.840,00 Dhs)	10.000,00 Dhs
14/2023/ASYBA	Achat de cadeaux remis en prix	Soixante-Dix-Neuf Mille Neuf Cent Vingt Dirhams TTC (79.920,00 Dhs)	2.000,00 Dhs
15/2023/ASYBA	Achat de petit matériel de pavoisement	Quatre-Vingt-Trois Mille Cinq Cent Vingt Dirhams TTC (83.520,00 Dhs)	2.5 00,00 Dhs

Les catalogues exigés par les dossiers d'appel d'offres N° 14/2023/ASYBA doivent  
être déposés dans le bureau des marchés Service des Affaires Financières et des Marchés  
de cette Arondissement, avant le **Mardi 04 Juillet 2023 à 16 heures 30mn**.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Marché, Service des Affaires  
Financières et des Marchés de l'Arondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également  
téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme  
aux dispositions des articles 27,29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arondissement Sidi  
Youssef ben Ali.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.  
• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la  
consultation.  
N°4213 /PA

" **StEBENJOE SARL-AU** " Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 40.000,00 dh  
Siège social : Dr. Izafafen - commune ait kamra - AL-HOCEIMA -  
L'assemblée générale extraordinaire du 02/03/2023 de la société = BENJOE-SARL/AU = au capital de 40.000,00 dh dont le siège social est Dr. Izafafen - commune ait kamra/Al-Hoceima a approuvé :

► dissolution anticipée de la société(BENJOE SARL - AU).  
► Nomination de M. BEN TOUTHAMI Abdelaziz Liquidateur de la société  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 19/04/2023 sous le N°101.

N°4183 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES  
PREFECTURE DE FES  
ARRONDISSEMENT DE FES MEDINA  
SERVICE DES MARCHES ET COMPTABILITE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2023  
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises  
Le 12/07/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement de Fes Médina sis au Bou-

levard Allal Fassi Batha Fès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour: Entretien courant des espaces vert  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et de la comptabilité de l'Arrondissement, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoires est fixé à la somme de : 10 000.00 Dhs (Dix mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 598 393,95 DHS TTC (Un million cinq cent quatre vingt dix huit mille trois cent quatre vingt treize dirhams et quatre vingt quinze centimes TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat particulier de l'Arrondissement sise au Boulevard Allal Fassi Batha Fès.  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau et à l'adresse précitée.  
• Soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation  
En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offre est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation

N°4184 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES  
PREFECTURE DE FES  
ARRONDISSEMENT DE FES MEDINA  
SERVICE DES MARCHES ET COMPTABILITE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2/2023  
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises  
Le 12/07/2023 à 12 Heures,

il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement de Fes Médina sis au Boulevard Allal Fassi Batha Fès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour: Fourniture et pose de luminaires

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et de la comptabilité de l'Arrondissement, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoires est fixé à la somme de : 10 000.00 Dhs (Dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 700 200,00 DHS TTC (Sept cent mille deux cent dirhams TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat particulier de l'Arrondissement sise au Boulevard Allal Fassi Batha Fès.  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau et à l'adresse précitée.  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.  
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres pour l'article n°1,2,3 et 4 doit être déposé dans le bureau du service Eau et Electricité avant le 11/07/2023

à 16 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offre est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation

N°4185 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES  
PREFECTURE DE FES  
ARRONDISSEMENT DE FES MEDINA  
SERVICE DES MARCHES ET COMPTABILITE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/2023  
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises

Le 12/07/2023 à 14 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement de Fes Médina sis au Boulevard Allal Fassi Batha Fès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour: Entretien courant de voies-Travaux d'entretien en enrobé

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et de la comptabilité de l'Arrondissement, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provi-

soires est fixé à la somme de : 10 000.00 Dhs (Dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 498 000,00 DHS TTC (Quatre cent quatre vingt dix huit mille dirhams TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat particulier de l'Arrondissement sise au Boulevard Allal Fassi Batha Fès.  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau et à l'adresse précitée.  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offre est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation

N°4186 /PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Énergie et de l'Eau Potable  
الجمهورية المغربية  
وزارة الطاقة والمياه والبيئة  
Bureau Eau  
المياه  
**APPEL D'OFFRES N° 11 DAM/CE/2023**  
**AVIS DE REPORT**  
Achat de verrerie, de petits matériaux scientifique et de facons de prélèvements  
Il est porté à la connaissance des participants à l'Appel d'offres ouvert n°11 DAM/CE/2023 que :  
- La date d'ouverture des plis est reportée au lundi 03/07/2023 à 10h30 au lieu du Jeudi 29/06/ 2023 à 10h30 au bâtiment « G », site à la station de Traitement, Avenue Mohamed Belhassen El Ouazzani - code postal : 10220 - Rabat.  
Le reste de l'avis d'appel d'offres initial est inchangé  
N°4189 /PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Énergie et de l'Eau Potable  
الجمهورية المغربية  
وزارة الطاقة والمياه والبيئة  
Bureau Eau  
المياه  
**APPEL D'OFFRES N° 18 DAM/CM/2023**  
**AVIS DE REPORT**  
Acquisition d'ustensiles de cuisine pour les chalets d'estivage de l'ONEE-Branche Eau  
Il est porté à la connaissance des participants à l'Appel d'offres ouvert n°18 DAM/CM/2023 que :  
- La date d'ouverture des plis est reportée au lundi 03/07/2023 à 10h00 au lieu du Jeudi 29/06/ 2023 à 10h00 au bâtiment « G », site à la station de Traitement, Avenue Mohamed Belhassen El Ouazzani - code postal : 10220 - Rabat.  
Le reste de l'avis d'appel d'offres initial est inchangé  
N°4188 /PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Énergie et de l'Eau Potable  
الجمهورية المغربية  
وزارة الطاقة والمياه والبيئة  
Bureau Eau  
المياه  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/TOUGH/2023**  
**SEANCE PUBLIC**  
Le Mardi 11 juillet 2023 à 11 :00 H. Il sera procédé, dans la salle de réunions de la CT TOUGHMERTE, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, concernant : travaux de renforcement et d'alimentation en eau potable au souk hebdomadaire et douar TAMGOUNSA à la commune TOUGHMERTE, province TABOUDANNT  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service des marchés de la CT TOUGHMERTE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de  

Dix mille dirhams (10.000,00 dhs )	227 622.00
	deux cent vingt-sept mille six cent vingt-deux dirhams,

  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:  
- Soit Envoyer Leurs Plis Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau D'ordre De La CT TOUGHMERTE.  
- Soit Déposer Contre Récépissé Leurs Plis Au Service Des Marchés De La Commune.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics suite à l'arrêt de ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 kaoula 1435 (4 septembre 2014): [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultations.  
Le Dossier A Présenter Par Chaque Concurrent Est Mixé Dans Un Pli Fermé Portant les Mentions Citées En Article N° : 29 De Décret N° : 2.12.349 Du 20 mars 2013 Relatif Aux Marchés Publics.  
N°4187 /PA



**FIDUCIAIRE**  
BOUGAFER CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 /  
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 10/05/2023 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée à AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Dénomination: ELEKTROONEN SARLAU
- 2- Siège social: QUARTIER SMAALA LOT LAA-ROUSSE IMM 8 APPRT 02 SETTAT .
- 3- Objet social : NEGOCIANT.

Durée: la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.

4- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, soustraite en totalité par Mr MERSE YOUSSEF l'associé unique.

5- La Gérance: la société est gérée par Mr MERSE YOUSSEF pour une durée illimitée.

6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

7- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1er instance de Settata et immatriculée au registre de commerce sous le n° : 7445 Le 26/05/2023.N° de dépôt : 202/23.

N°4190/PA

Monde service compta Comptable agréé Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique COSTA HEALTHY INNOVATION S.A.R.L Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DH 35 RUE JALAL EDDINE ESSAYOUTI QUARTIER

**RACINE CASABLANCA**  
R.C n° 464405  
IF n° 45763959  
ICE002521935000009  
MODIFICATION JURIDIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 26/09/2022, les associés ont décidé ce qui suit :

- 1- transfert de parts sociaux de la Sst COSTA HEALTHY INNOVATION Sarl a la Sst RM ESTATE SA
- 2- Modification des articles 6 et 7 des statuts.
- 3- Refonte des statuts
- 4- Pouvoirs en vue des formalités
- 5- Le dépôt légal est effectué auprès du greffe du tribunal du commerce de Casablanca en date du 04 avril 2023 sous le n° 865321

N°4191/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 05/2023

Le 05/07/2023 à 11: 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Achat de ciment.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8.000,00 DHs).  
L'estimation des couts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Mille Dirhams TTC. (495 000,00 DHs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyer par courrier électronique (soumission électronique)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : 04/07/2023 à 16: 00 mn. Les pièces justificatives de Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4192/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 06/2023

Le 05/07/2023 à 12 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Achat des produit des carrières.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4.000,00 DHs).  
L'estimation des couts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Cinquante Sept Mille Trois Cent Quatre Dirhams TTC. (257.304,00 DH TTC).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyer par courrier électronique (soumission

électronique)  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le 04/07/2023 à 16 : 00 mn. Les pièces justificatives de Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4193/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
09/A00/DRPS-ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 04/07/2023 à 10H00 Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE SIGNALISATION MARITIME AUX PORTS DE SAFI VILLE ET SOUSSA LAOUDIA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Direction Régionale

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 25 du règlement de 04/07/2023. Sous les conditions et les formes de passation des marchés des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur passation et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **3 000,00 TROIS MILLE SIX CENT DIRHAMS**

L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **244 800,00 TTC**  
**DEUX CENT QUARANTE QUATRE MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTS TAXES COMPRENS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement de consultation et les formes de passation des marchés de l'Etat.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 25 DU DECRET N° 2-12-349**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI A SAFI VILLE ou SAFI VILLE

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité et l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

\*Soit les remettre par voie électronique conformément à l'article du Ministère de l'Intérieur et des Finances N° 1982-21 du 04 mai de 1982 (R.O.)

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis peuvent être retirés et une notice d'information qui seront les le 04/07/2023 à 10H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 25 DU DECRET N° 2-12-349**

**Zone de validité internationale**

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises du STP délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Navigation

SECTION 6 QUANTIFICATION 6.15 CLASSE 3

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP - DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI, auprès de la Direction Régionale des Ports de Safi au Port de Safi -  
DE 09 24 44 42 21 - DE 24 44 42 21 - DE 24 44 42 21 - Fax: 09 24 44 34 34

N°4194/PA

**Royaume du Maroc**



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS**  
**ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION**  
**Région Marrakech-Safi**  
**Direction Provinciale de Safi**  
**AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU MAJORATION" N° :05/2023**

Le 11/07/2023 A 10H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au "rabais ou majoration" pour :

Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux de démolition des salles et locaux inutilisables ou menaçants ruine aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi.	7996,00 DH (Sept Mille Dirhams)	361 200,00 Trois Cent Soixante Un Mille Deux Cent Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité ;
- Soit déposés par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Jourmada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N°4195/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION ORAN FAHFAH 2  
PROVINCE D'ORAN ALGERIE  
COMMUNE D'ORAN ALGERIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 16/TDT/2022**

Le 11 Juillet 2023 à (10 h) Des heures, il sera procédé, à la Salle de réunion de la commune d'Ouzarzate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de revêtement des routes et trottoirs à Hay Al Mohammadi à la Commune d'Ouzarzate « Tranche N°2 »**  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **238.000,00 Dhs (Deux cent trente mille dirhams)**.

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouzarzate.

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **14.851.000,00 Dhs (Quatorze millions huit cent cinquante et un mille huit cent Dirhams) T.T.C.**  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent transmettre leurs offres par voie électronique au portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

\* Dossier technique composé de :

✓ **Pour les concurrents installés au Maroc**

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ou Ministère de l'Habitat et de la Politique de la ville)

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

**Qualification**

1. Ministère de l'Équipement

Classe	2
Secteur	B Travaux routiers et voirie urbaine
Qualification	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B11 (Travaux de dalage et bitonnage de la voirie urbaine)

02

2. Ministère de l'Habitat

Classe	3
Secteur	2 (Travaux de voirie)
Qualification	2.3 (Travaux de bitonnage et de dalage de trottoirs et de chemins piétons)

**Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N°4196/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°03/2023 - SÉANCE PUBLIQUE- (RÉSERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

**Lemardi 04 juillet 2023 à 10 heures.** Il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) siséau : 11, Rue Al Kayraouane (Angle Avenue d'Alger), Hassan - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°03/2023 ayant pour objet :

**= Nettoyage et entretien des locaux du siège de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) =**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département Achats et Affaires Générales de l'AMDL, sisé l'adresse indiquée ci-dessus.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à **cinq mille dirhams (5.000,00 DH)** ;
- Le coût estimatif s'élève à **Deux cent cinquante-deux mille cinq cent six dirhams et quatre-vingt-huit centimes toutes taxes comprises (252 506,88DH TTC)**.
- Les échantillons, Les notices techniques et la matrice de conformité indiquée à l'article 14 du Règlement de Consultation doivent être déposées à l'AMDL au plus tard le lundi 03 juillet 2023 à 10 heures.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 27, 28 et 29** du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :

- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du chef de Département Achats et Affaires Générales de l'AMDL ;
- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique via le site web [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les **articles 6 et 7** du règlement de la consultation du présent appel d'offres conformément à l'**article 25** du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Une visite des lieux est prévue pour le **jeudi 22 juin 2023 à 10h00**, au siège de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique siséau : N°11, Rue Al Kayraouane (Angle Avenue d'Alger), Hassan - Rabat.

En application de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 3013-13 du 24 de al hja 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'AMDL, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces complémentaires prévues par le règlement de la consultation.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Achats et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, siséau : 11, Rue Al Kayraouane (Angle Avenue d'Alger), Hassan - Rabat Tél : +33238 609 293, Fax : +332337 761 688.

N°4200 /PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°23/INV/2023 (Séance publique)**

Le **04/07/2023 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'ARF3 Marrakech-Safi, avenue Jassaf, guir Marrakech, à l'ouverture des plis, strictement réservés aux PME ayant pour objet : "Acquisition d'équipements des salles de ressources pour la qualification et la scolarité au profit des élèves en situation d'handicap ou de besoins éducatifs particuliers" de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés :

- Lot N°01 : Le Mobilier d'enseignement
- Lot N°02 : Le Matériel d'enseignement

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Lot N°	Cautionnement provisoire en dirhams		Estimation de la prestation en dirhams TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
01	5 300,00	Cinq mille trois cents dirhams	270 608,00	Deux cent soixante-dix mille six cent huit dirhams.
02	5 000,00	Cinq mille dirhams	337 682,40	Trois cent trente-sept mille six cent quatre-vingt-deux dirhams quatre cent.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du **08 Joudada Ahsoula 1434** (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joudada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties précontractuelles, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les échantillons / La documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres (voir Article 21 du RC) doivent être déposés à la Direction Provinciale de Marrakech au plus tard le **05/07/2023 à 10h00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

**NB :** En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3013-13 du 24 hja1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Joudada 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.

N°4199 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khénifra  
Cercle d'Aguelmous  
Annexe d'Aguelmous  
Commune sidi hcin

Service des Ressources Humaines

**AVIS d'Examen d'aptitude professionnelle Au titre de l'année : 2023**

La commune de sidi hcin, Province de khénifra organise un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023, suivant le tableau ci-dessous.

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu des examens	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2023	Adjoint-Technique 1 <sup>er</sup> grade	6 ans de service effectif au grade adjoint-Technicien 2 <sup>ème</sup> grade	15/07/2023 à la salle des réunions de la commune	9 : 00 h	01	le 10/07/2023

Les fonctionnaires remplissant les conditions suscitées doivent déposer leurs demandes de participation auprès du Bureau de Gestion du Personnel avant le 10/07/2023.

N°4201 /PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DRETL RABAT-SALE-KENITRA

DPETL DE KHEMISSET

**TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407 DU PK 62+100 AU PK 84+186 – PROVINCE DE KHEMISSET.**

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES N° KH/01/2023/CFR**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° KH/01/2023/CFR relatif aux «TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407 DU PK 62+100 AU PK 84+186 - PROVINCE DE KHEMISSET.»

dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le **15/06/2023 à 11h00** est reporté pour le **21/06/2023 à 11h00** et a subi une rectification au niveau du BPDE concernant le prix n°4.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offres rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics :

[www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N°4196 /PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة إقليم خنيفة  
محافظة خنيفة  
مدرسة بني ورياق الخريفية  
قيادة الخنيفة  
جماعة الخنيفة  
\*\*\*\*\*

**إعلان يقضي بتأجيل إجراء امتحان الكفاءة المهنية للنادية من الخنيفة جماعة الخنيفة**

يأتي رئيس المجلس الجماعي للنادية بقيادة الخنيفة المحترمة، إلى علم موظفات و موظفي جماعة الخنيفة والمترشحين على التسمية ستة سنوات من الخدمة المهنية إلى غاية 26 مايو 2023 في الدرجة . تأجيل تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للنادية للنادية للمصاعين التتبيين من الدرجة الثانية إلى مساهم تلقى من الدرجة الأولى ، الذي كان مقررا للتسمية بتاريخ 10 يونيو 2023 إلى أجل مسجدا لاحقا ، وذلك لاعتبارات تنظيمية .

النادية من الخنيفة : 2023/05/16

N°4197 /PA



**CASABLANCA**  
LE : 08/06/2023  
**DELICIEUX DEJ**  
- S.A.R.L. AU -  
**DISSOLUTION ANTICIPE**  
Au terme de l'Assemblée générale extraordinaire du 24/02/2023 l'associé unique de la Société «DELICIEUX DEJ SARL AU», société à res-

ponsabilité limitée au capital de 50.000,00 DH dont le siège social est situé à RDC N°18 Rue Ibnou Katir quartier Maarif Casablanca a décidé de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mr NAJIB SEBTE en qualité de liquidateur et de fixer le siège de la liquidation au RDC N°18 Rue

Ibnou Katir quartier Maarif Casablanca. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/04/2023 sous le numéro 867261.  
**N°4206 /PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

**REGION BENT MELLAL**  
**KHENIFRA**  
PROVINCE D'AZILAL  
PACHALIK D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° :09 /2023 /CAZ

Le 05 Juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
- Concession de transport de viande à la commune d'Azilal  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et juridiques de la commune d'Azilal, il peut éga-

lement être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.  
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5.000,00dhbs (Cinq mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 30000,00dhbs (Quarante mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°4207 /PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie et des Finances  
à l'Économie, à l'Industrie et à l'Énergie  
N°129-14  
Agence Urbaine d'Essaouira

السلطنة المغربية  
وزارة الاقتصاد والمصرفية والتمويل  
والمعادن والطاقات  
والمياه العذبة  
الوكالة الحضرية لآسواير

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Le Mardi 04/07/2023, à partir de 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Urbaine d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS**

- Objet : L'acquisition des grises de vos aériennes, et l'établissement des plans stéréo-photogrammétriques des centres suivants :
  - Centre de Smimou
  - Centre de Zaouate Ben Haida et de Birkouat
  - Centre d'Agued
  - Centre de Tafelacht
  - Centre d'Ounagha et de Had Dra
  - Centre de sidi Kaouki -Douar Ifren-
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 04/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 10 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Six Cent Quarante-Deux Mille Sept Cent vingt DH TTC (642 720,00 DH TTC).

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS**

- Objet : Prises de vue aérienne par drone et Maquette 3D et l'élaboration d'un système d'information géographique de l'ancienne Médina d'Essaouira
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 04/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 15 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Un Million Cent mille DH TTC (1 100 000,00 DH TTC).

Les dossiers d'appels d'offres ouverts peuvent être retirés du service du Budget, des Marchés et de l'Équipement de l'Agence Urbaine d'Essaouira sis à : Résidence des Habous, Immeuble Bab Al-kasbah, Sidi Magdoul 1, Essaouira. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site de l'Agence Urbaine d'Essaouira [www.essouira.ma](http://www.essouira.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS
- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Essaouira ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N°20-14 en date du 04/09/2014.

**N°4204 /PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie et des Finances  
à l'Économie, à l'Industrie et à l'Énergie  
N°129-14  
Agence Urbaine d'Essaouira

السلطنة المغربية  
وزارة الاقتصاد والمصرفية والتمويل  
والمعادن والطاقات  
والمياه العذبة  
الوكالة الحضرية لآسواير

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Le Lundi 03/07/2023, à partir de 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Urbaine d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS (Appel d'offres réservé aux PME)**

- Objet : Plan d'aménagement Intercommunal Ounagha -Had Dra
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 10 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Sept Cent Mille DH TTC (700 000,00 DH TTC).

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS (Appel d'offres réservé aux PME)**

- Objet : L'élaboration du Plan d'Aménagement d'Agued
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 4 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Deux Cent Cinquante Mille DH TTC (250 000,00 DH TTC).

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS (Appel d'offres réservé aux PME)**

- Objet : L'élaboration du Plan d'Aménagement de Sidi Kaouki (Douar Ifren)
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 4 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Trois Cent Cinquante Mille DH TTC (350 000,00 DH TTC).

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS (Appel d'offres réservé aux PME)**

- Objet : L'élaboration du Plan d'Aménagement de Tafelacht
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 5 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Trois Cent cinquante Mille DH TTC (350 000,00 DH TTC).

**Appel d'offres ouvert n° : 0202023AUJESS (Appel d'offres réservé aux PME)**

- Objet : L'élaboration du Plan d'Aménagement de Smimou
- Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/07/2023, à 10h00
- Cautionnement provisoire : 5 000,00 DH
- Estimation des coûts des prestations : Trois Cent cinquante Mille DH TTC (350 000,00 DH TTC).

Les dossiers d'appels d'offres ouverts peuvent être retirés du service du Budget, des Marchés et de l'Équipement de l'Agence Urbaine d'Essaouira sis à : Résidence des Habous, Immeuble Bab Al-kasbah, Sidi Magdoul 1, Essaouira. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site de l'Agence Urbaine d'Essaouira [www.essouira.ma](http://www.essouira.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS
- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS
- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS
- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS
- 5,9 et 13 du règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert n°0202023AUJESS

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Essaouira ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N°20-14 en date du 04/09/2014.

**N°4203 /PA**

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
15/000/DRPS-ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 04/07/2023 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**FOURNITURE ET MISE EN PLACE DES BACS À DÉCHETS SPECIAUX AUX PORTS DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'ANP DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Direction Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail national des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 31 du règlement de 19/04/2014. Sauf les conditions et les formes de paiement des marchés de l'ANP avec qui certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **100 000,00 TTC**  
**100 000 MILLE DIRHAMS TOUTS TAXES COMPRENUS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement. Sauf les conditions et les formes de paiement des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis dans les bureaux de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE de Safi Ville.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI).
- Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N° 20-14 en date du 04/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est précisé que seuls les plis et une version électronique qui seront les : **04/07/2023 à 10h00** à LA DIRECTION DU PORT DE SAFI

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI, auprès de la Direction Support, Bureau des Marchés au Port de Safi :  
Tel : 05 34 94 42 21 - 05 34 94 20 10 - 05 34 94 20 11 - Fax : 05 34 94 20 10.

**N°4205 /PA**

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
14/000/DRPS-ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 04/07/2023 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**ETUDE D'ACTUALISATION DU PLAN DE CONSOLIDATION À L'ENTOURAGE DU PORT DE SAFI VILLE**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'ANP DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Direction Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail national des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 31 du règlement de 19/04/2014. Sauf les conditions et les formes de paiement des marchés de l'ANP avec qui certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 500,00 QUATRE MILLE CINQ CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **300 000,00 TTC**  
**300 000 MILLE DIRHAMS TOUTS TAXES COMPRENUS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement. Sauf les conditions et les formes de paiement des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis dans les bureaux de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE de Safi Ville.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI).
- Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N° 20-14 en date du 04/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est précisé que seuls les plis et une version électronique qui seront les : **04/07/2023 à 10h00** à LA DIRECTION DU PORT DE SAFI

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI, auprès de la Direction Support, Bureau des Marchés au Port de Safi :  
Tel : 05 34 94 42 21 - 05 34 94 20 10 - 05 34 94 20 11 - Fax : 05 34 94 20 10.

**N°4202 /PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MARCHÉS

**AVIS DE REPORT**  
**de l'A.O.O n°08/2023/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : **08/2023/CZ** ayant pour objet:  
**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL HALTE DES TAXIS A LA VILLE DE ZEMAMRA(1<sup>ère</sup> tranche).**

Que des modifications sont faites et elle sont comme suit :

♦ La séance d'ouverture des plis prévue le : 12/06/2023 à 10H00 sera reportée au Jeudi 22/06/2023 à 10H00. N°4212 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MARCHÉS

**AVIS DE REPORT**  
**de l'A.O.O n°08/2023/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : **08/2023/CZ** ayant pour objet:  
**Travaux de construction et d'aménagement de la Zone Industrielle à la ville de Zemama ;**  
**-Achèvement des travaux de Construction des locaux pour orlisons objet du lot II.**  
**-Construction des locaux pour orlisons objet du lot V et Lot VI.**

Que des modifications sont faites et elle sont comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Huit millions trois cent soixante sept mille deux cent trente quatre dirhams 00 Cts TTC (8.367.234,60DH TTC).**

♦ La séance d'ouverture des plis prévue le : 14/06/2023 à 10H00 sera reportée au Vendredi 23/06/2023 à 10H00. N°4211 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE GUISSER  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**MARCHE N° 02/2023**

Le **04/07/2023 à 10h**, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant : **TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES QUARTIERS RELEVANT DU CENTRE DE GUISSER(QUARTIER PAM 1) A LA COMMUNE DE GUISSER - PROVINCE DE SETTAT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cent trente Mille dirhams (130 000,00 dhs)**
- L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Huit millions neuf cent soixante mille dirhams (8 960 000,00) dirhams TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent :

**Conformément aux dispositions de l'article 41 de l'arrêté du ministre de l'économie et du finance n° 1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, les plis doivent être déposés par voie électronique.**

**Les concurrents doivent justifier des qualifications et classifications suivantes**

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION EXIGÉE
B travaux routiers et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassement routier courant	3
	B4 travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement sur la voirie urbaine	3
	B5 : Assises non traitées et enduits superficiels	3
	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	3
O revêtement	O1 Travaux de revêtement courants	3

La délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

- Il est prévu une visite des lieux le 19/06/2023 à 11 h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.
- Le 03/07/2023 à 10 h est fixé comme date limite de dépôt des échantillons et des fiches techniques mentionnés au règlement de consultation au service technique de la commune de Guisser dans les conditions prévues à l'article 34 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de la consultation.

N°4209 /PA

Recense de Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
De préscolaire et des sports  
A.R.E.F. Marrakech 366  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي  
والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش، آسفي  
المديرية الإقليمية للمراكش

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**SER OFFRES DE PRIX N° 19/08/2023/EXP**  
(Séance publique)

Le **04/07/2023, à 10H00min**, il sera procédé au siège de la direction provinciale de RHAMNA (salle des réunions), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 19/08/2023/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'Estimation des fournitures TTC
Les prestations de restauration et de réception destinées aux participants et intervenants aux forums de formation et d'encadrement organisés par la direction provinciale de RHAMNA.	25 000,00 DHS	1 105 500,00 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 joudada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N.B :** Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain, la signature électronique et obligatoire.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.

N°4210 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE GUISSER  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MARCHÉS



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي  
والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش، آسفي  
المديرية الإقليمية للمراكش

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**MARCHE N° 03/2023**

Le **04/07/2023 à 12h**, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant : **TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES QUARTIERS RELEVANT DU CENTRE DE GUISSER(QUARTIER PAM 2) A LA COMMUNE DE GUISSER - PROVINCE DE SETTAT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cent dix Mille dirhams (110 000,00 dhs)**
- L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept millions deux Cent Quatre-vingt-sept Mille (7 287 000,00) dirhams TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent :

**Conformément aux dispositions de l'article 41 de l'arrêté du ministre de l'économie et du finance n° 1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, les plis doivent être déposés par voie électronique.**

**Les concurrents doivent justifier des qualifications et classifications suivantes**

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION EXIGÉE
B travaux routiers et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassement routier courant	3
	B4 travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement sur la voirie urbaine	3
	B5 : Assises non traitées et enduits superficiels	3
	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	3
O revêtement	O1 Travaux de revêtement courants	3

La délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

- Il est prévu une visite des lieux le 19/06/2023 à 12 h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.
- Le 03/07/2023 à 11 h est fixé comme date limite de dépôt des échantillons et des fiches techniques mentionnés au règlement de consultation au service technique de la commune de Guisser dans les conditions prévues à l'article 34 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de la consultation.

N°4208 /PA



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



# Sport

*West Ham met fin à 58 ans de disette avec la Ligue Europa Conférence*

## Aguerd sacré aux dépens de Mrabet

Le club anglais de West Ham a remporté la Ligue Europa Conférence en s'imposant 2 à 1 en finale contre l'équipe italienne de la Fiorentina mercredi à Prague, pour enlever son premier titre continental depuis 1965.

Les hommes de David Moyes l'ont emporté grâce à un but en fin de match de Jarrod Bowen (90e). L'attaquant algérien des Hammers Saïd Benrahma avait ouvert la marque sur penalty (62e) avant l'égalisation italienne cinq minutes plus tard de Giacomo Bonaventura.

Les Hammers succèdent au palmarès à l'AS Rome, qui avait enlevé la première édition de la C3 l'année dernière, et s'assurent une place en Ligue Europa la saison prochaine.

Ils remportent leur premier trophée depuis une Coupe d'Angleterre glanée en 1980. Sur la scène européenne, leur précédent titre remontait à la Coupe des vainqueurs de coupes 1958.

Pour la Fiorentina en revanche, c'est une nouvelle désillusion après sa défaite en finale de la Coupe d'Italie face à l'Inter Milan le 24 mai.

À l'Eden Arena de Prague, les deux équipes, qui ont fini respectivement 14e de Premier League et 8e de Serie A, se sont neutralisées dans une première mi-temps pendant laquelle West Ham n'a décoché qu'un seul tir cadré, par l'attaquant jamaïcain Michail Antonio (1re). Les Italiens se sont vus refuser un but sur hors-jeu de l'attaquant serbe Luka Jovic (45+3).

Les Londoniens ont ouvert le score peu après l'heure de jeu sur un penalty sifflé après une faute de main du capitaine de la Viola Cristiano Biraghi, confirmée par la VAR.



Saïd Benrahma a marqué en force à droite en trompant le gardien Pietro Terracciano (62).

Mais les joueurs de la Fiorentina n'ont pas lâché, et ont égalisé cinq minutes plus tard grâce à une frappe croisée dans la surface du milieu Gia-

como Bonaventura (1-1, 67).

La Viola a pris les commandes du jeu pour tenter de se mettre à l'abri, par un tir aux 12 mètres de Mandragona juste à côté (72), ou une frappe de loin de Biraghi facilement captée par le gardien

international français Alphonse Aréola (76).

"Ça fait du bien, ça a été difficile pour tout le monde ... on rentre dans l'histoire du club", a commenté ce dernier au micro de Canal+. "Ça fait du bien de rajouter une Coupe d'Europe à mon palmarès, celle-là, elle est assez spéciale parce que je l'ai jouée du début à la fin", a ajouté le Français qui était le gardien désigné pour les matches de C3 cette saison.

West Ham a attaqué dans les dix dernières minutes et Jarrod Bowen, bien lancé dans le dos de la défense italienne par Lucas Paqueta, a battu Terracciano d'une frappe lourde (90).

"Bien sûr, je rêvais de marquer, mais inscrire le but de la victoire à la dernière minute, c'est ce qu'on veut tous faire", a réagi Bowen. "Et le faire devant ces supporters, j'en ai presque pleuré, je suis heureux."

Le match, tendu et émaillé de nombreuses fautes, a été arrêté quelques minutes à la demie-heure de jeu. Alors qu'il allait tirer un corner, Biraghi a été atteint à l'arrière du crâne par des gobelets de plastique lancés par les fans de West Ham. Le joueur s'est fait soigner sur le terrain et le jeu a repris après un appel au calme fait dans le stade.

Plusieurs centaines de policiers avaient été déployés dans la ville pour éviter les affrontements entre supporters qui avaient émaillé les deux matches des demi-finales entre West Ham et le club néerlandais d'Alkmaar.

Trois personnes ont été légèrement blessées dans une bagarre entre supporters dans un bar de la ville, selon la police tchèque qui a fait état de 16 arrestations.

## La Pulga met un terme à sa carrière européenne

### *Lionel Messi file à Miami*



Taillé entre des offres venues du Barça, son club de toujours, et du nouvel eldorado saoudien, Lionel Messi a finalement opté pour l'Inter Miami et le championnat nord-américain (MLS) qui s'offre un exceptionnel coup de projecteur en accueillant la légende argentine.

Après la fin de son aventure au PSG, le champion du monde, 35 ans, avait le choix entre trois destinations: un retour au berceau à Barcelone, son club formateur, l'appel des pétrodollars de l'Arabie Saoudite, qui ont déjà séduit Cristiano Ronaldo et Karim Benzema, ou la Major League Soccer, de l'autre côté de l'Atlantique.

"J'ai décidé que j'allais à Miami, je n'ai pas (un accord) conclu à 100% ou peut-être qu'il reste des choses à faire, mais nous avons décidé de poursuivre notre voie là-bas (...) C'est le moment d'aller en MLS vivre le football d'une manière différente", a révélé

Messi mercredi aux journaux espagnols, Diario Sport et Mundo Deportivo avant que l'Inter Miami ne confirme la nouvelle sur Twitter.

C'est donc sous le soleil de la Floride que le septuple Ballon d'Or va sans doute écrire les dernières pages de son immense carrière au sein d'une franchise appartenant à David Beckham et aux milliardaires américains Jorge et Jose Mas. Le choix de Messi, fruit de longues négociations menées notamment en son nom par son père Jorge, qui gère ses intérêts, est plutôt une surprise tant l'Argentin paraissait proche de s'engager avec un club saoudien.

Pour l'attirer dans ses filets, le royaume était prêt à toutes les folies, un salaire de 400 millions d'euros par saison ayant été avancé par plusieurs médias. De hauts dirigeants d'Al-Hilal avaient même fait le déplacement à Paris dimanche pour tenter de conclure le deal, avait appris l'AFP auprès de sources proches des pourparlers.

"Si c'avait été une question d'argent, je serais allé en Arabie Saoudite ou ailleurs", a assuré celui dont le désir ultime était surtout de retrouver son Barça chéri, qu'il avait dû quitter en 2021 pour rejoindre le PSG, le club catalan étant incapable de le garder pour des raisons financières.

Ce sont ces mêmes motifs qui ont fait capoter "Opération Retour" alors même que Jorge Messi assurait lundi que cette option avait la préférence de son fils. Mais la direction de la formation blaugrana devait attendre que la Ligue espagnole valide son

plan de viabilité économique avant de pouvoir songer au recrutement de la "Pulga". De quoi refroidir les ardeurs du clan Messi.

"Je voulais vraiment revenir, j'avais vraiment hâte d'y être, a expliqué le joueur mercredi. Mais après avoir vécu ce que j'ai vécu, après la sortie que j'ai eue... Je ne voulais pas revivre la même situation et attendre de voir ce qui allait se passer. Je ne voulais pas laisser mon avenir entre les mains des autres. J'ai entendu dire qu'ils (les dirigeants barcelonais, NDLR) devaient vendre des joueurs ou baisser les salaires des joueurs et de la vérité est que je ne voulais pas passer par là."

Dans un communiqué publié par le club blaugrana, le président du Barça Joan Laporta a dit "comprendre et respecter la décision de Messi d'évoluer dans une ligue avec moins d'attentes, loin des projecteurs et de la pression dont il a été l'objet ces dernières années."

A Casteldefels, près de Barcelone, où Messi vivait lorsqu'il portait le maillot blaugrana, Jesus Usilla, supporter du club, estimait que son retour aurait nécessité de tout réorganiser autour de lui. "La meilleure chose qui puisse arriver avec son âge, c'est qu'il ne continue pas d'hypothéquer l'avenir de Barcelone, qu'il parte pour de bon, qu'il se débrouille très bien", a-t-il dit à l'AFP.

Le FC Barcelone hors-jeu, la piste de l'Inter Miami est logiquement arrivée en haut de la pile.

Pour boucler le transfert, le club de la côte Est

a bénéficié des revenus générés par l'accord sur 10 ans conclu pour 2,5 milliards de dollars au printemps entre la MLS et Apple, qui propose sur son service Apple TV+ un abonnement pour suivre le championnat américain.

Adidas, sponsor à vie de Messi ainsi que de la MLS depuis sa création, en 1996, proposerait en outre un partage des bénéfices attendus d'une implication de l'Argentin dans le championnat nord-américain.

Le contrat de Messi, comme celui de Beckham en son temps, disposerait également d'une option lui permettant d'acheter des parts d'une franchise de MLS à la fin de sa carrière dans la Ligue.

Pour la MLS, qui a désormais axé son développement sur le renfort de jeunes et non plus de vieilles gloires comme à ses débuts, l'arrivée de Messi constitue une publicité incomparable.

"Pelé a changé le sport en Amérique du Nord en initiant les gens à ce qu'est le football", a déclaré à l'AFP l'ancien international américain Taylor Twellman, aujourd'hui consultant pour Apple TV, évoquant l'arrivée du "roi" au Cosmos de New York en 1975.

"Messi sera tout cela et plus encore parce que la MLS a les infrastructures et la Coupe du monde comme rampe de lancement de cette fusée vers la lune", a-t-il poursuivi, le regard déjà porté sur la promotion du Mondial-2026, coorganisé par les Etats-Unis avec le Canada et le Mexique.



# La FRMF et l'ONMT s'allient pour faire rayonner le Maroc via les Lions de l'Atlas



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) et l'Office national marocain du tourisme (ONMT) ont scellé, mercredi à Salé, un partenariat stratégique dans le but de promouvoir la destination Maroc via le football.

Capitalisant sur l'impact mondial généré par les exploits historiques des Lions de l'Atlas lors de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar, ce partenariat signé par le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, et le directeur général de l'ONMT, Adel El Fakir, couvre la période 2023-2030.

Ainsi, cet accord historique prévoit des actions visant à faire rayonner le football et la destination Maroc tant au niveau national qu'international, notamment via l'intégration de la dimension football dans les

prochaines campagnes de l'ONMT. L'Office s'engage également à accompagner la FRMF pour une communication inclusive et concertée autour du tourisme sportif au Maroc, en plus de l'intégration des équipes nationales dans les différents outils de communication produits par l'ONMT. De son côté, la FRMF s'engage à garantir à l'ONMT, en sa qualité de partenaire officiel, les droits de visibilité lors des matchs de football sur les écrans, les panneaux, les plateformes digitales de la FRMF, ainsi que ses supports de communication et tout autre dispositif.

En vertu de l'accord, la Fédération est appelée aussi à garantir une visibilité supplémentaire à l'ONMT à travers le "Branding" des maillots d'entraînement et des survêtements des sélections nationales

ainsi que les dispositifs additionnels en bord de terrain. Pour le président de la FRMF, "ce partenariat stratégique vient capitaliser sur les acquis du Maroc dans le domaine footballistique sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi. Cette alliance avec l'ONMT vient ainsi accompagner la stratégie de la Fédération en matière de promotion du football marocain et la doter de l'expertise nécessaire pour conquérir le monde ensemble à travers nos nobles missions".

De son côté, le DG de l'ONMT a relevé que "l'Office est honoré aujourd'hui de travailler aux côtés de la Fédération Royale marocaine de football pour faire rayonner le Maroc et son tourisme sportif aux niveaux national et international. La dernière performance héroïque de la sélection nationale au Mondial de Qatar a généré plus de 130 millions d'interactions

autour du contenu Maroc. Aujourd'hui, l'essentiel de notre travail sera de faire perdurer cet engagement afin que le drapeau marocain continue de briller au firmament et de faire rêver aux quatre coins de la planète". Ainsi à travers ce partenariat stratégique, la FRMF et l'ONMT entendent faire du football un levier de promotion touristique du Maroc, tout en renforçant l'image du Royaume, "Maroc, terre de lumière" mais également Maroc, "Terre de football" où sont organisés de grands événements sportifs comme la récente Coupe du monde des clubs à Rabat et Tanger, la Coupe d'Afrique féminine ou encore d'autres événements continentaux et planétaires. Ce partenariat s'inscrit également dans la dynamique de la candidature tripartite du Maroc avec l'Espagne et le Portugal pour l'organisation de la Coupe du monde 2030 de football.

## Fouzi Lekjaa : Les excellentes performances du football marocain résultent de la mise en œuvre des Hautes Directives Royales

Les excellentes performances du football marocain résultent de la mise en œuvre des Hautes Directives Royales, a indiqué mercredi le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa.

"Les excellentes performances du ballon rond marocain résultent de la mise en œuvre des Hautes Directives Royales visant l'instauration de la bonne gouvernance et de la formation et la mise en place d'infrastructures de qualité", a affirmé M. Lekjaa au Carrefour diplomatique 126 organisé, mercredi, par la Fondation diplomatique au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura (près de Salé), en présence notamment d'ambassadeurs étrangers accrédités au Maroc.

De son côté, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a mis en avant le rôle du sport en général et du football en particulier au Maroc, en tant que l'un des leviers du développement de la société.

A l'issue de ce Carrefour diplomatique, le débat a été ouvert à travers les questions adressées par les ambassadeurs présents au président de la FRMF, conclut la même source.

## Tournoi Maurice Revello L'EN U20 s'incline face à son homologue japonaise 2-1

La sélection nationale de football U20 a perdu devant son homologue japonaise par 2 buts à 1, en match du tournoi Maurice Revello, mercredi à Toulon (sud de la France).

L'unique but de l'équipe marocaine a été inscrit par Abdellah Rihani à la 64e minute. Le Onze national disputera sa deuxième rencontre, samedi, face à la Côte d'Ivoire.

La sélection nationale est logée dans le groupe C qui comprend également le Panama.

## Coupe arabe de futsal

### Le Maroc s'impose face aux Comores

La sélection marocaine de futsal a entamé sa campagne pour la défense de son titre de championne arabe, en prenant largement le dessus sur les Comores (5-0), mercredi à Djeddah.

Idriss Raiss El Fenni, auteur d'un doublé, Youssef Jouad, Hamza Ouizzane et Othmane Boumezou ont inscrit les réalisations du Maroc. Lors de la deuxième journée (groupe B), les Nationaux affronteront le Liban, ce vendredi, avant de boucler le premier tour face au Koweït, dimanche (11 juin).

La 7ème édition de la Coupe arabe de futsal, organisée par l'Union arabe de football et accueillie par la Fédération saoudienne jusqu'au 16 juin, réunit les sélections nationales d'Arabie Saoudite, du Maroc, d'Égypte, de Libye, d'Irak, du Koweït, du Liban, d'Algérie, de Palestine, de Mauritanie, des Comores et du Tadjikistan.

# Trois matchs amicaux pour les Lionnes de l'Atlas avant la Coupe du monde

## La Fifa va garantir 30.000 dollars à chaque joueuse

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Reynald Pedros, a programmé trois matchs amicaux pour les Lionnes de l'Atlas avant la Coupe du monde féminine, prévue du 20 juillet au 20 août 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande.

La sélection marocaine affrontera d'abord l'Italie le 1er juillet, avant de croiser le fer avec la Suisse et la Jamaïque, respectivement le 5 et le 16 du même mois.

L'équipe nationale féminine de football est logée dans le groupe H aux côtés de l'Allemagne, de la Colombie et de la Corée du Sud.

Par ailleurs, les 736 participantes au Mondial féminin recevront au moins 30.000 dollars chacune, une garantie inédite saluée par le syndicat des joueuses FIFPro, a annoncé jeudi la Fifa.

L'instance mondiale du football a

confirmé le triplement de la dotation globale du tournoi par rapport à l'édition 2019 en France, avec 152 millions de dollars distribués au total, soit dix fois plus que pour le Mondial-2015 au Canada.

Mais la nouveauté réside dans le fait de réserver une partie de cette enveloppe à la rétribution de chaque joueuse, plutôt que de laisser les fédérations participantes utiliser la dotation - au moins 1,56 million de dollars garantis à chacune des 32 nations qualifiées - entièrement comme elles l'entendent.

Les joueuses éliminées lors de la phase de poules percevront 30.000 dollars, un montant porté à 60.000 pour les huitièmes de finaliste, 90.000 pour les quarts de finaliste, 165.000 pour les perdantes de la petite finale, 180.000 pour les troisièmes, 195.000 pour les finalistes et 270.000 pour les futures championnes du monde.

Par comparaison, la Fifa rappelle que dans son étude de 2022 sur les salaires des joueuses professionnelles, la rémunération annuelle moyenne était de 14.000 dollars (13.000 euros).

"Ils ont écouté la voix des joueuses, et nous avons franchi un pas vers une plus grande égalité hommes-femmes au plus haut niveau de notre sport", s'est réjoui le syndicat FIFPro dans un communiqué, rappelant la mobilisation à l'automne dernier de plus de 150 internationales pour qu'au moins 30% de la dotation aux fédérations soit directement accordée aux joueuses.

A côté du "fonds basé sur la performance" (110 millions de dollars) destiné aux nations participantes - fédérations et joueuses -, la Fifa distribuera 30,7 millions de dollars pour la préparation du tournoi et 11,5 millions de dollars pour les clubs qui libèrent leurs internationales.

## La génétique explique une forme d'infarctus touchant les femmes

La génétique semble largement expliquer une forme d'infarctus qui touche principalement des femmes de moins de 60 ans, en bonne santé, selon les résultats d'une vaste étude qui pourraient permettre de mieux prendre en charge ces patientes.

"Je n'avais pas de cholestérol, j'étais sportive, je ne présentais pas le profil habituel", s'étonne encore Gaëlle Martin, 59 ans, victime d'un infarctus il y a cinq ans.

Longtemps, on a considéré les femmes comme relativement protégées face aux maladies cardiovasculaires.

Or contrairement à l'infarctus du myocarde, qui affecte principalement les hommes âgés ou en surpoids, la dissection spontanée de l'artère coronaire, plus connue sous l'acronyme "SCAD", est une cause d'infarctus dont neuf victimes sur dix sont des femmes entre 40 et 60 ans, en apparente bonne santé.

Gaëlle Martin doit prendre aujourd'hui un traitement à vie pour fluidifier son sang et réguler sa tension. Lorsqu'elle a ressenti des douleurs au thorax, prémices de son

infarctus, elle s'est d'abord dit: "Je ne vais tout de même pas appeler le Samu!". C'est finalement SOS médecins qui la redirigera vers le 15. Prise en charge à l'hôpital, un examen des artères révélera sa SCAD.

"Les victimes semblent souvent présenter le même profil: des femmes, actives, plutôt stressées", décrit à l'AFP cette enseignante à Rennes, qui a appris à "s'écouter" et a trouvé du soutien sur un groupe Facebook créé en 2019.

Dans le cas d'une SCAD, la paroi interne d'une artère se déchire et se sépare de la paroi externe. Le sang qui circule pénètre dans la déchirure, se répand dans l'espace entre les deux parois et forme un caillot qui, in fine, rétrécit le passage dans l'artère et bloque la circulation sanguine.

Encore mal comprise, cette maladie reste souvent sous-diagnostiquée, ce qui complique sa prise en charge, alors qu'elle pourrait représenter jusqu'à un tiers des cas d'infarctus chez les femmes de moins de 60 ans.

L'équipe de la généticienne Nabila Bouatia-Naji, du "Paris centre



de recherche cardiovasculaire" (Inserm et Université Paris Cité), a mené un travail de grande ampleur sur le sujet, en coordonnant une méta-analyse de huit études, qui apporte un éclairage nouveau sur les causes génétiques de cette maladie.

En comparant les données génétiques de plus de 1.900 patients et d'environ 9.300 personnes non-malades, les scientifiques ont montré que les causes génétiques qui définissent le risque de la SCAD sont très nombreuses et réparties sur l'en-

semble du génome des patients, détaille une étude parue cette semaine dans "Nature Genetics".

La mauvaise résorption de l'hématome serait une cause d'origine génétique de l'infarctus, inconnue jusqu'à présent, selon ces résultats.

"Cela ouvre des pistes pour de futurs traitements médicamenteux", indique à l'AFP Nabila Bouatia-Naji.

Mieux connaître les prédispositions génétiques pourrait permettre d'identifier les patients les plus à risque, afin d'améliorer la prévention chez les femmes, notamment jeunes.

L'étude va plus loin puisque les scientifiques ont aussi mis en évidence un lien robuste entre une pression artérielle élevée et le risque de SCAD, tout en confirmant que le cholestérol élevé, le surpoids et le diabète de type 2 n'avaient, eux, aucun impact sur ce risque.

"La SCAD est une maladie peu étudiée, car elle est atypique et majoritairement féminine. Notre travail met la lumière sur ses spécificités génétiques et biologiques, ce qui va nous aider à mieux prendre en charge les patients dans le futur", souligne la généticienne.

### Recettes

## Tarte au chocolat



#### Pour la pâte

1 pâte sablée

Pour la garniture

500 g de crème liquide

300 g de chocolat noir pâtisseries

2 oeufs

#### Préparation :

1- Garnissez un moule avec la pâte sablée et faites-la cuire à blanc (sans garniture) à 170°C de 30 à 35 minutes. Adaptez le temps de cuisson selon votre four, certains ne nécessitent qu'une vingtaine de minutes.

Laissez le four en route pour la cuisson de la tarte garnie.

2- Faites fondre le chocolat au

four à micro-ondes ou au bain-marie.

Quand les 3/4 sont fondus, lissez hors du feu.

Ajoutez les oeufs au chocolat et mélangez bien.

Ajoutez la crème liquide au mélange et mélangez bien. La mélange va épaissir car le chocolat est encore un peu chaud.

3- Versez la crème au chocolat sur le fond de tarte, lissez la surface puis enfournez toujours à 170°C ou Th.6 pendant une quinzaine de minutes. Le mélange doit être pris.

Dégustez-la à peine tiède.

## New York s'enfonce sous son propre poids

L'une des légendes urbaines sur New York en a fait la "ville qui ne dort jamais". Une étude scientifique vient surtout de montrer que la "Grosse Pomme" s'enfonce sous son propre poids.

Les scientifiques savent avec certitude depuis l'ouragan Sandy du 29 octobre 2012 que ce géant urbain à la géographie si particulière -- l'île de Manhattan est encadrée par l'océan Atlantique, l'East River et l'Hudson River -- est particulièrement vulnérable aux tempêtes, inondations et vagues-submersion provoquées par le dérèglement climatique.

Dans un article publié en mai dans la revue Earth's Future, des chercheurs tentent d'évaluer comment la masse cumulée des infrastructures de la mégapole influe sur son affaissement, un phénomène provoqué par l'érosion des sols et l'activité humaine.

Des géologues ont calculé que le million de bâtiments, tours, gratte-ciel de New York représentent une masse totale de 762 millions de tonnes qui exercent une extraordinaire pression sur les sols.

Soit l'équivalent de plus de 75.000 tours Eiffel.

Sous cette force, la capitale culturelle et économique des Etats-Unis, peuplée de 8,5 millions d'âmes, s'en-

fonce en moyenne de un à deux millimètres par an.

Dans certains quartiers où les immeubles ont été construits sur des terrains plus meubles ou artificiels, l'affaissement pourrait même atteindre 4,5 mm par an, selon l'étude.

Mais construire moins de tours en béton, verre et acier n'y changera rien, prévient le principal auteur de l'étude, Tom Parsons.

"La cause première de l'affaissement de New York et de la côte Est est tectonique et ne peut pas être endiguée", explique à l'AFP ce géophysicien américain.

Et cet affaissement devrait accélérer l'impact de la montée des eaux provoquée par le réchauffement climatique et la fonte des glaciers.

D'après l'organisation Sea Level Rise.org le niveau des eaux à New York a monté de 23 centimètres par rapport à 1950 et la municipalité prédit qu'il augmentera encore de 20 à 75 cm d'ici 2050, voire 1,8 m avant 2100 et des tempêtes à répétition.

En réaction, la ville a fait de la fortification des 836 kilomètres de ses côtes une priorité.

Un plan titanesque de 20 milliards de dollars, baptisé "résilience climatique", a été lancé avec des travaux herculéens pour se protéger des eaux.

Dans le sud de Manhattan, entre l'East River et une voie rapide, la ville érige depuis 2021 un mur ainsi que des digues, et surélève un espace vert sur 4 km. Là où Sandy avait fait monter l'eau de 2,7 m il y a plus de 10 ans.

